

# 30MMAIRE

Editorial	P. 2
Conseil Municipal	P. 3
Urbanisme	P. 4
Le groupe scolaire de Saint-Ferréol Les effectifs scolaires	P. 5
Les travaux	P. 6 & 7
Le fleurissement	P. 8
Le concours villes et villages fleuris de Haute-Savoie	P. 9
Le CCAS	P. 10
Le voyage du CCAS	P. 11
Le Sou des écoles	
La Ferréoline	P. 14
Le Comité des Fêtes	P. 15
Le Football Club de St-Ferréol	P. 16
Les finances	P. 17 à 20
La chasse	P. 21
Amicale des Boules	
Le Téléthon	P. 24
Le Club des cartes	P. 25
Les 100 ans de Louise Miquet-Sage	P. 26
Commémoration des anciens combattants	P. 28 & 29
Etat civil	P. 30
Le passeport biométrique	
Le recensement de la population	P. 32
Infos divers : la bibliothèque, camping, permanence conseiller général	P. 33
La rose et l'ancêtre (poème)	P. 34
La Maison Donzel	P. 36

#### Mairie

5, place de la Mairie 74210 Saint-Ferréol Tél. 04 50 44 56 36 Fax 04 50 44 49 76 Bulletin annuel édité par la Commune de Saint-Ferréol

Réalisation : Nouvelles (Commune de Saint-Ferréol

Dépôt légal : mars 2009 - Tirage : 500 ex.

Photos : Mairie de St-Ferréol, Claire Lejeune et divers crédits

Tous droits de reproduction, même partielle, des photos, des textes

et des publicités, sous quelque forme que ce soit, RÉSERVÉS©

#### n memoriam

Marcel Guyonnaud, Maire de Saint Ferréol de 1977 à 1995 s'est éteint le 16 janvier 2008.

Durant ses trois mandats, la commune va se transformer et grandir.

On ne peut résumer en quelques lignes tout le travail accompli par Marcel Guyonnaud, tant son implication au service de la commune fut intense.

Rappelons tout de même qu'il créa la zone artisanale, le camping municipal et ses bâtiments d'accueil. Il fit défricher les abords du torrent de la « Chaise » et sécurisa ses berges.

Aidé par son équipe municipale, il créa le lotissement communal de la Chapelle, réhabilita le bâtiment du presbytère pour en faire des logements.

En 1982, il lança l'audacieux projet de la construction d'un foyer rural en faisant appel à la participation bénévole des habitants.

De toute l'œuvre accomplie par l'élu local, c'est sans doute cette création, fruit de ses efforts, dont il était le plus fier. Mais son action politique au sens noble du terme ne peut et ne doit se limiter bien entendu à cette réalisation.

En tant que 1er édile, Marcel Guyonnaud a dû faire face et gérer des situations difficiles comme l'avalanche de février 1978, le tremblement de terre de 1982 et le glissement de terrain de Champey en 1995.

Sa pugnacité et sa détermination l'ont aidé à franchir toutes ces épreuves.

Il restera l'une des personnalités marquantes qui aura fait la richesse de notre communauté.



L'année 2008 a vu se dérouler le nécessaire débat démocratique, le rendez-vous citoyen que sont les élections municipales.

Vous avez choisi de faire confiance à notre équipe et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous en remercier.

J'ai pleinement conscience de notre responsabilité et nous nous attacherons à continuer d'être dignes de votre confiance avec nos valeurs de solidarité, d'écoute et d'équité.

Dans cette période d'incertitude où les familles les plus fragilisées par la précarité ou la perte d'un emploi, nous les élus, aurons le devoir d'être vigilants, attentifs, afin de les soutenir au mieux.

A vous, **l'ensemble des représentants du tissu associatif**, forces vives de notre commune, qui à travers vos animations créez le lien entre les habitants : un grand merci.

Cette année encore la chorale de Saint-Ferréol qui est l'organisatrice du TELETHON sur une partie du canton, a permis de récolter la somme de 20 225 €.

Cela démontre que nous avons du cœur et que les habitants de Saint-Ferréol savent se mobiliser pour de grandes causes.

En cette période de crise, j'ai une pensée pour les acteurs économiques qui vivent des moments difficiles.

Par ailleurs, nous avons appris récemment que l'entreprise M.P.C., anciennement Michel CHEVALIER, devrait quitter la commune. Cela signifierait une perte importante de la taxe professionnelle pour la commune.

Néanmoins, et pour ne pas céder aux sirènes du pessimisme et de la sinistrose, je suis persuadé que d'autres entrepreneurs s'implanteront et créeront leurs activités sur notre commune.

Je peux vous annoncer qu'une infirmière libérale a ouvert son cabinet le 15 janvier 2009 à Saint-Ferréol. Il s'agit de M<sup>me</sup> Nicole BARTHELEMY.

Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite.

Les collectivités locales sont d'importants donneurs d'ordre. Des communes, même modestes comme la nôtre, contribuent à donner du travail à de nombreuses entreprises.

Nous participons par nos investissements à la dynamique économique locale.

En cette période budgétaire tendue, nous allons continuer à défendre le projet de la route de la Fruitière et nous espérons, bien entendu, le soutien de nos partenaires financiers que sont le Département au travers des crédits cantonalisés, mais aussi, l'Etat par l'intermédiaire de la Dotation Globale d'Equipement et pourquoi pas d'éventuelles subventions parlementaires.

La période qui s'annonce nous oblige à **aller sans doute vers plus d'intercommunalité** afin de mutualiser nos moyens et d'engager des économies d'échelles.

Avons-nous encore les moyens d'entretenir les mêmes équipements dans deux communes voisines, par exemple les terrains de sports et les matériels spécifiques sous-utilisés dans certaines communes ?

Cela nous oblige également à être encore plus vigilants sur nos dépenses de fonctionnement.

Pour exemple, nous avons en 2008 procédé aux remplacements des portes-fenêtres des écoles ainsi que celles des appartements communaux qui dataient de 1958, réalisant ainsi des économies d'énergie.

Qu'il me soit permis de saluer comme il se doit le travail de nos agents communaux, cheville ouvrière parfois méconnue mais néanmoins indispensable à la bonne marche de notre commune.

Je terminerai par une citation de Saint-Exupéry qui disait :

«Etre Homme, c'est précisément être responsable, c'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir le monde»

Souhaitons-nous d'être de bons bâtisseurs pour 2009.

Votre Maire Philippe Prud'homme



#### 7 février 2008

#### Convention

Convention passée avec l'UFOVAL pour les centres de loisirs: 4.10 € par enfant et par jour.

Convention d'assistance passée avec Veolia pour le nettoyage, l'entretien et la détection des fuites sur le réseau d'eau de la commune.

#### **Tarifs**

Vote des tarifs du cimetière, des quatre taxes, de l'indemnité de gardiennage de l'église, révision des tarifs municipaux relatifs au camping.

#### Subvention aux associations

Amicale des boules 100 €, Association la Ferréoline 1 000 €, Prévention routière 80 €, Association Christelle Bouillot 160 €, La Fanfare de Marlens 100 €, I.M.E. de Faverges 300 €, le Sou des écoles 1 600 €.

#### 21 février 2008

Vote des budgets (principal, eau et forêt), affectation des résultats.

#### 15 mars 2008

#### Election

Installation du Conseil Municipal, vote de l'indemnité du Maire et des adjoints, désignation des commissions et de leurs membres, élection des membres des différents syndicats intercommunaux.

#### 21 avril 2008

#### Communauté de Communes

Présentation du Plan Local de Gestion de l'Espace.

### Impôts

Désignation des membres de la commission des impôts directs.

#### Fau

Vote des tarifs de l'eau 2008-2009.

#### Convention

Convention avec l'œuvre des Villages Vacances de Faverges pour des travaux de fleurissement.

#### Cantine

Installation de la cantine dans le foyer rural à titre d'essai.

### 23 juin 2008

### Camping

Désignation des régisseurs pour le camping municipal.

Révision des tarifs de location des salles municipales.

#### **Finances**

Demande de subvention au Conseil Général pour des travaux de voirie.

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2007.

#### 7 octobre 2008

#### Convention

Avec l'association la Ferréoline pour la mise à disposition de locaux et de personnel.

Avec le club des vétérans pour la mise à disposition de locaux du foot.

Avec le groupe scolaire pour la mise à disposition du Foyer rural et de la cantine.

Avec l'école de musique de Faverges pour l'enseignement de la musique à raison d'1h30 par semaine.

Prolongation de la Convention avec l'œuvre des Villages Vacances de Faverges pour l'année 2008-2009.

#### Tarif

Vote de droit de place pour l'utilisation du Domaine Public.

#### Personnel

Prolongation du poste d'adjoint technique.

#### Justice

Poursuite de l'action en justice contre la Société Géo-Arve (concerne des travaux de voirie route de Cuchet nonconformes).

#### **Finances**

Demande de subvention au Conseil Général pour l'aménagement du restaurant scolaire dans les locaux du foyer. Attribution d'une subvention complémentaire à l'amicale

Participation financière pour l'organisation de l'arbre de Noël pour les entreprises Stäubli, Dupont et Bourgeois.

#### 10 décembre 2008

#### Urbanisme

Levée de réserve foncière pour la création d'un stationnement de bus au carrefour RD12/RD12 A.

#### Convention

Convention passée avec l'UFOVAL pour les centres de vacances: 3,10 € par enfant et par jour.

#### Subvention aux associations

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Sou des écoles de 4 080 € pour aider celle-ci à l'organisation d'un voyage scolaire de 8 jours à Arcachon pour les élèves des classes de CE et CM.

#### Commission

Constitution d'une commission "relations avec les associations".



# RBANISME

#### Permis de construire acceptés en 2007

PERILLAT-MERCEROZ Julien & OUVRIER-BONNAZ Sophie, Le Man de la Côte Maison individuelle

TRIPIER Jacques, Rue des Pommeraies Maison individuelle

MIQUET-SAGE Michel, Impasse du Pré Cavard ( Garage

BRETON Marcel et Frédérique, Le Clos de la Glière 🕞 Véranda

BEN ZINEB Karim, Le Bosson

Rénovation et agrandissement construction existante

#### Permis de construire acceptés en 2008

SCI GOUBOTEL (JC GOUBOT), Rue du Champ Canon 
 Garages

TETE Jean-Claude, Rue du Nant de la Reine ( Extension et aménagement habitation existante

PORRET Thierry, Chemin de la Vernaz Garage

BLAMPEY Emmanuel, Les Combes Chalet

DALMASSO Nicolas et Stéphanie, Lotissement Le Pré aux Dames

Maison individuelle

BARDET Guillaume et Diana, Lotissement Le Pré aux Dames

Maison individuelle

SCI PMG, M. LESERT, Zone artisanale,

Bâtiment artisanal

BENZINEB Karim, Le Bosson Modification permis en cours : façade et dimensions

RODET Gilles, La Côte 
Modification permis en cours : ajout fenêtres de toit

CHAFFAROD Philippe et Catherine, Route de la Plaine Maison individuelle

BARRACHIN Mickaël, Lotissement du Pré aux Dames 🚱 Maison individuelle

GODART Stéphane, Rue du Nant de la Reine 
Transformation grange en

BERTHOLON Luc, Chemin du Pré Corbet Modification permis en cours : couleur toiture

BOLARD Eric et GUYONNAUD Laure, Les Combes 
Maison individuelle (accordé fevrier 2009)

#### Déclarations de travaux acceptés en 2007

COMMUNE DE SAINT-FERREOL, Rue du Pré de Foire ( Extension du four banal BLAMPEY Frédéric, Rue des Pommeraies

Mur de soutènement en gabions

MIQUET Gérard, Les Combes

 Ouverture porte fenêtre, édification rampe d'accès

JUGET Patrick, Le Lautharet

Pose de panneaux solaires

BRASIER Pierre, Rue des Pommeraies Abri de jardin

PANISSET Didier, Impasse de la Belle Etoile 
Abri de jardin

GIRAUDON-BIZEAU Didier, Route des Essérieux 
Portail et clôture

HARRISON Mickaël, Les Combes

Réfection et agrandissement balcon

MONGELLAZ Lucien, Les Combes Ouverture porte fenêtre + terrasse

PASQUIER Christophe et Cécile, Impasse de la Belle Etoile 🕙 Abri voiture

TISSOT-DUPONT Jérôme, Rue du Pré de Foire ( Clôture

HILSER François, Chemin du Pré Marquis Ravalement de façade

FAVRE Georges, Rue du Chénay le Vieux Abri voiture

BRUN Vincent, Rue de la Douille

Rénovation annexe

LAMBERSENS Henri, Le Lautharet Abri de jardin

YVE Christophe, Rue de la Fruitière

Pose fenêtre de toit et aménagement

GUYONNAUD Alain, Rue de la Fruitière Modification façade

PAPAIOANNOU Nicolas, clos de la Glière Véranda

SALIBA Christian, La Lavanche Abri de jardin

MONGELLAZ Bernard, POENSIN Isabelle, Rue du Champ Canon 

Abri de jardin

KYVSGAARD Henrick, Les Combes

Réfection toiture et pose fenêtre de toit GIRAUDON-BIZEAU Didier, Route des

Essérieux 🚱 Abri de jardin

BERTOLINI Patrick, Impasse des Vignes Abri de jardin

HOSTALIER Francis, Les Combe

Véranda BOCHARD Laurent, Rue du Nant de la

Canon 
Portail

Reine 
Abri de jardin DUVIGNAC Jacqueline, Rue du Champ

PACQUEAU Gilles, allée des Chardons Bleus 
Agrandissement garage et modification façade

#### Déclarations de travaux acceptés en 2008

ALVARESSE Jean, Rue du Nant de la Reine Aménagement intérieur

BARDET Françoise, Rue des Pommeraies Modification façade

ANDRE Bernard et BLAMPEY Pierre, Rue de la Douille ( Clôture

HARISSON Mickaël, Les Combes

Division parcelle

PRUD'HOMME Henri, Rue de la Fruitière Garage

GROGNUX Yves, Chemin de la Vernaz

Modification de facade

BAZIN Mireille, Rue du Nant de la Reine

Modification façade, et extension

MONGELLAZ Lucien, Les Combes

Réfection bardage

BOGOVIC Claude, Allée des Chardons Bleus ( Abri à bois

NOCENTI Stève, Impasse des Chambrettes Pose panneaux photovoltaïques

BOUIREK Azddine, Chemin du Pré Marquis ( ) Clôture et mur de soutènement

MISSILLIER Jean-Pierre, La Côte

Clôture

MOUTARDE Silvain, Rue du Champ Canon 🚱 Véranda

SONNERAT Serge, Rue du Champ Canon Mur de soutènement

TERRIER Jeannine, Rue de la Douille

Réfection toiture

SONNERAT Serge, Chemin du Lautharet

Pose panneaux photovoltaïques

RICHARME Armand, La Combaz

Cabanon

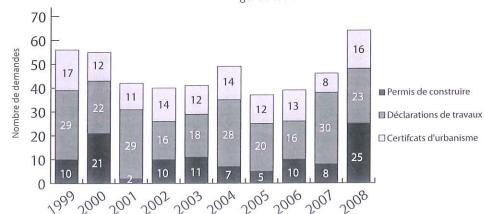
#### Permis d'aménager acceptés en 2007

(permis de lotir)

SCI GM MONT BLANC (GMTP), Route du Rosay 🕑 Lotissement artisanal

#### Permis d'aménager acceptés en 2008

SCI GM MONT-BLANC (GMTP), Route du Rosay Modification permis d'aménager en cours : nombre de lot + accès









Septembre 2008, les vacances sont maintenant bien terminées et 99 élèves ont repris le chemin de l'école de Saint-Ferréol. Ils sont accueillis cette année par Françoise Vianello (PS/MS/GS), Guillaume Piddat (GS/CP) et François Duvauchelle (CM1/CM2), les «anciens», rejoints par deux nouvelles enseignantes Sabine Morand (CE1/CE2) et Milène Jolly (décharge de direction du lundi en CM1/CM2). Des membres du personnel communal, Elisabeth Gasulla et Christine Coën, complètent l'équipe éducative et interviennent auprès des enfants tout au long de la journée.

Dans un cadre agréable et bien adapté, les enfants de maternelle bénéficieront cet hiver d'un confort accru grâce aux nouvelles fenêtres et aux volets électriques installés cet été. Merci à la Mairie de Saint-Ferréol de penser toujours et encore au bien-être de ses enfants.

Du côté de l'élémentaire, les élèves poursuivent leurs apprentissages répartis, comme en maternelle, sur 4 jours cette année et autre nouveauté, ils se voient apporter une aide individualisée deux midis par semaine par les enseignants.

En application des nouveaux programmes de 2008, les enseignants déterminent également diverses actions pour leur classe : spectacles, cinéma, activités sportives... rendues financièrement possibles grâce au Sou des écoles, dont tous les membres sont vivement remerciés pour leur dynamisme et leur énergie communicative !

Cette année, 3 grands projets retiennent plus particulièrement l'attention :

- La préparation d'un spectacle pour la kermesse de fin d'année, animé pour toute l'école par Joël Bergeot, qui prend beaucoup de plaisir à faire chanter et danser les petits comme les grands.
- L'intervention d'un professeur de musique et de chant, Amandine Duret, qui apporte ses connaissances et ses compétences aux élèves de l'élémentaire. Merci à la Mairie d'en avoir accepté la prise en charge, la musique et le chant étant des matières à part entière à ne pas négliger.
- Et enfin, la classe de mer pour les CE et les CM qui devrait avoir lieu fin avril à Taussat en Gironde, couronnant des années d'efforts et d'investissement de la part du Sou des écoles.

Une année scolaire 2008/2009 qui s'annonce riche en activités aussi bien intellectuelles que sportives et culturelles...

# CLASSE DE M<sup>me</sup> VIANELLO Françoise

#### Maternelle Petite Section

BOSTAN Ilhan
CHEVALIER Eddy
CREMON Mathilde
GROGNUX Thimothé
MOSSELMAN Noélie
PRUD'HOMME Antoine
PANISSET Jenny
TOUCHAIS Antonin
MERMILLOD-ANSELME Emma
DALMASSO Lucas

#### Maternelle Moyenne Section

BALDINI Guilhem Djebril DENEUVE Zoé NOZET Louan PANISSET Elsa PANISSET- - LION Léane SOMMA Lisa VARET Clément YANNOVITCH Simon YVÉ Cassandra

#### Maternelle Grande Section

DEMOLIS Audrey DUSSOLLIET-BERTHOD Katy LAGARRIGUE Alice PERILLAT-MERCEROZ Noémie RIMBOUD Chloé

#### CLASSE DE M. PIDDAT Guillaume

#### Maternelle Grande Section

DURIGON Damien CASTAGNO Johann CHEVALIER Dylan PANISSET Baptiste REVIL-SIGNORAT Lalie

#### Primaire - CP

**BRASSOUD** Antoine BARRACHIN Coralie CHIARIGLIONE Hugo **CLEMENT Charlotte** CLERC Andréa **CREMON Quentin CUILLERY Gabriel CUILLERY Louis** DUSSOLLIET-BERTHOD Franck GROGNUX Titouan LAMOUROUX Lucas **LANANI** Yannis LINDO Théo LOFFREDO Lison PANISSET Camille **PASQUIER Alexy** PERLETTI Anthony RIBEIRO HENRIOUES Noah TOUCHAIS Isabeau

# CLASSE DE M<sup>me</sup> MORAND Sabine

#### Primaire - CE 1

BOCH Elisa
BOUIREK Héléna
CUGNIET Yannis
DESCHAMPS Lilian
GARDIER Enzo
GARDIER Mathis
MARCUCCILLI Justine
MONGELLAZ-POENSIN Sébastien
MOSSELMAN Léanna
PANISSET Violaine
PORRET Maréva
REVET Othilie
REVIL-SIGNORAT Quentin

#### Primaire - CE 2

AQUILINA Laurette
BARRACHIN Thibault
BOCH Carine
BRASSOUD Clémence
BRUN Clémence
CUILLERY Emma
HUGUENIN Mathis
MARCUCCILLI Robin
MOSER Johann
NOCENTI Caroline
PANISSET Mathilde
PASINATO Allan
ROMBOUTS Pauline
SAVIOZ Anaïs
SOMMA Chloé

# CLASSE DE M. DUVAUCHELLE François

#### Primaire - CM 1

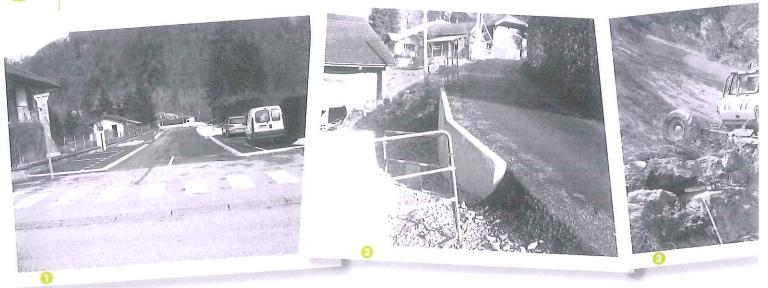
ATANLEY Tatiana
CLEMENT Baptiste
CUILLERY Noé
DEMOLIS Auriane
DESCHAMPS Estelle
DORI Jessika
MIQUET Line
MOUTARDE Louis
PANISSET Fabien
SAVIOZ Valentine
TOUCHAIS Gaëtane

#### Primaire - CM 2

BOUIREK Damien CUGNIET Valentin DAVIET Steve GASULLA Hortense HUGUENIN Loïc LESIRE Nicolas LINDO Alexandre LOFFREDO Dorine MOSSELMAN Lucas MOUTARDE Kiyoko PANISSET Estelle RIMBOUD Alexia SEVERINI Clara







La commission travaux s'est réunie à plusieurs reprises depuis la prise de fonction de la nouvelle municipalité. Elle tient d'abord à remercier le personnel des services techniques pour la qualité et le sérieux du travail effectué dans leurs tâches quotidiennes.

Il a fallu que cette commission donne certaines priorités à ses choix.

#### Ce qui a été réalisé

#### Pour la sécurisation et réfection de certains chemins, voies et routes communales

- Allée des églantines. Trottoirs, places de parking et voirie refaits à neuf. (photo (1))
- Hameau du Bosson. Création de «cunettes», d'un mur de soutènement et mise en place d'une barrière de sécurité. (début d'affaissement et mauvais écoulement des eaux pluviales). (photo 0)
- Route des Combes. Purge, changement et remise en place de plusieurs filets de protection contre la chute de pierres et de rochers (filets remplis). (photo 6)
- Réfection de l'enrobage déficient (causes poids lourds, gel et neige) sur les voies communales.
- Peinture signalétique routière au sol refaite.
- Diverses réparations de canalisations d'eau communale. (en général, fuite le samedi ou le dimanche...! Les fuites ne connaissent pratiquement que le W.E...!).

Et bien sûr, divers travaux d'entretiens généraux (nettoyage des voiries, déneigement, entretien des «cunettes», élagage, nettoyage des bas-côtés et des fossés, entretien du camping municipal et des pelouses, etc.).

#### Pour le bien-être des enfants et des enseignants de l'école maternelle et primaire

- Changement des fenêtres et mise en place de volets roulants et occultants dans l'école maternelle.
- Marquage et délimitation des terrains de jeux dans la cour de l'école. (photo ())
- Sécurisation de la porte d'entrée de l'école.

#### Pour le confort des locataires de certains appartements appartenant à la collectivité

- Changement de toutes les fenêtres des appartements situés au-dessus de la maternelle (protection phonique et thermique).
- Pour permettre aux associations et aux particuliers de jouir du foyer rural dans les meilleures conditions d'utilisation
- Changement du matériel de la cuisine, tout est maintenant en Inox, conforme aux lois en vigueur. (photo 6)
- Changement de la porte de l'issue de secours (conformité pour l'handicap).
- Réfection des sanitaires afin de pouvoir recevoir les enfants de l'école maternelle et primaire (cantine provisoire).
- Mise en place d'un grillage de sécurité entre le parking et la rivière sur toute la longueur du terrain communal (protection des enfants et adultes). (photo (3))

#### Cimetière

- Démolition et réfection du mur de séparation entre l'ancien et le nouveau cimetière, afin d'obtenir une harmonie de l'ensemble du cimetière. (photo ())

# Dernière minute

Nous venons d'apprendre que le Conseil Général nous a attribué une subvention de 9000 € pour l'aménagement de la cuisine de la cantine.



Ce qui serait à réaliser

et que la commission travaux voudrait réaliser

Le projet de rénovation du secteur de la route de la Fruitière, en concertation avec l'ensemble des riverains est en route. Deux réunions de travail entre la municipalité et ces derniers se sont déroulées.

#### Ensemble nous sommes arrivés à finaliser le projet.

- L'étude et la mise en place d'un projet pour la création d'un bâtiment évolutif pouvant accueillir une classe supplémentaire, une cantine et sa cuisine, une bibliothèque et une salle pour l'accueil périscolaire.
- La démolition de la maison Donzel et la création d'un lieu public sur son emplacement (parking, square et espace vert) avec un aménagement améliorant la sécurité du centre village (en concertation avec les administrés).
- La création d'un appartement supplémentaire dans le presbytère, pour agrandir le parc locatif de la commune.
- Prendre en compte toutes les études, suggestions et idées que les administrés pourraient fournir à la commission travaux.

PROCÉDURE EN COURS route du Cuchet (suite à malfaçon) - L'avocat de la commune a demandé à la société Géo-Arve le versement de l'indemnité importante à laquelle, ladite société, a été condamnée par le tribunal administratif.

Pas de réponse à ce jour (24 février 2009).

Nous suivons ce dossier de très près, dernier contact avec l'avocat, le 29 janvier 2009.

Nous sommes conscients du désagrément causé aux riverains dans leur quotidien par l'état de la route et allons tout faire pour y remédier rapidement.

# Pourquoi avoir transféré la cantine scolaire dans le foyer rural?

Tout simplement parce que les locaux de l'ancienne cantine n'étaient plus aux normes de la Direction des Services Vétérinaires et que les devis de mise en conformité dépassaient les 35 000 €.

Sachant que cette cantine ne pouvait recevoir qu'une cinquantaine d'enfants maxi, la municipalité a préféré dans un premier temps, faire des transformations et des aménagements dans le foyer rural en le mettant aux normes.

Ces transformations servent également pour toutes les manifestations qui se déroulent dans cette salle. coût 26 700 €.

Le Conseil Municipal réfléchit donc sur l'éventualité de la construction d'un bâtiment évolutif comprenant une salle de classe, une cantine, une bibliothèque et une cuisine, dans l'enceinte du camping jouxtant l'école primaire.

#### NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE.

La commission travaux

# Concours De Fleurissement DES Particuliers 2008

Ce 8° concours du fleurissement des particuliers, qui était une grande première pour la nouvelle équipe de la commission du fleurissement de la municipalité, a remporté un succès certain, grâce à l'investissement et l'implication des Saint-Ferréolins.

Vingt et un foyers se sont inscrits à ce concours. En juillet, la commission, endosse exceptionnellement le rôle de jury, suivi le 18 novembre de la sélection des lauréats.

Trois catégories de fleurissement concouraient : balcons terrasses, Maisons façades et Maisons avec jardin. Sans omettre, une innovation au sein d'un quartier, «le petit pont» route de la fruitière, qui est une première pour l'année 2008 et qui pourrait être une quatrième catégorie en 2009.



#### Balcons terrasses: 10 participants

Premier prix, M<sup>me</sup> GYPPAZ Gisèle, suivi par M<sup>me</sup> SUCH Françoise, M<sup>me</sup> FAVRE Martine, M<sup>me</sup> BAZIN Mireille, M<sup>me</sup> TRIPIER Monique, M<sup>me</sup> ZUGLIANI Léa, M. BOCHARD Laurent, M. HOSTALIER Francis, M. GUYONNAUD Alain, M. LAMOUROUX Laurent

#### Maisons façades : 4 participants

Premier prix, M<sup>me</sup> LESOT Annie, suivi par M<sup>me</sup> MARTIN-MICHELOD Arlette, M<sup>me</sup> GENOUD Gisèle.

#### Maisons avec jardin: 7 participants

Premier prix, M. RICHARME Armand, suivi par M<sup>me</sup> BEUCHARD Nicole, M<sup>me</sup> CHARRONDIERE Eliane, M<sup>me</sup> SUCHET Pierrette, M<sup>me</sup> JABAUDON Isabelle, M. HEBERT Francis, M. GUIGUET-DORON Henri.

Le 14 novembre 2008, en présence du Maire, qui soutient et encourage l'embellissement de notre commune, tous les lauréats ont été récompensés, grâce aux prix et bons d'achats offerts par nos partenaires de Faverges et Saint-Ferréol (Gédimat, Gurral, PBJP, DIFCO, Champion, Intermarché, la boulangerie Peschet, Couleurs Jardin, Fleurazur, Hibiscus), de Doussard (Jardinerie des Alpes) et d'Albertville (Gonthier).



Nous n'avons pu lors de cette soirée, annoncer le résultat du concours départemental des villes et villages fleuris de Haute-Savoie, auquel notre village a participé pour la 6e année consécutive. En effet, en raison d'une phase de restructuration de l'Agence Touristique Départementale de Haute-Savoie, la remise des Prix Départementale «Paysage de nos Communes» est reportée au printemps 2009. Nous gardons bon espoir que notre village, obtienne un prix dans la catégorie «plaine».

C'est autour d'un verre de Marquisette, agrémenté de douceurs gustatives que la remise des prix s'est achevée.

Que chacun soit remercié pour son dynamisme et sa main verte, talent des jardiniers que vous êtes ; les habitations fleuries par vos soins, contribuent à l'embellissement et aux belles couleurs de notre commune.

Rendez-vous pour le concours de fleurissement des particuliers en 2009 : sans vous, rien ne peut exister, avec vous, tout peut se faire.

La Commission Fleurissement. F. Boisseau, J. Duvignac, L. Falcino, S. Hébert, V. Rondelle



# TRAVAUX PUBLICS PRÉFABRICATION

70, allée des Eglantines - BP 50 **74210 SAINT-FERRÉOL** 

Tél. 04 50 44 62 41

info@alciato-bouvard.fr www.alciato-bouvard.fr

# Concours

# VILLES ET VILLAGES HAUTE-SAVOIE



La commission de Fleurissement est heureuse de vous annoncer que la Commune a obtenu sur 23 communes participantes :

le 3º prix de la catégorie "1" : plaine.

Notre classement repose sur les critères établis par le jury, qui sont :

- la qualité des fleurs et l'harmonie colorée dans le cœur du village,
- l'espace admirablement agrémenté près du camping,
- les bacs joliment fleuris ornant la route de Champ Canon,
- la collaboration des élèves de l'atelier «espace vert» de l'Institut Médico-Educatif «Guy Yver».



#### Remerciements

Que les bénévoles, les employés municipaux, ainsi que la commission de fleurissement soient remerciés pour leur investissement et leur dynamisme.

> Très sincèrement Françoise Boisseau





# **Autocars BLANC-GARIN**



74230 SERRAVAL

Tél. 04 50 27 50 11

Fax 04 50 27 50 08

blanc-garin@wanadoo.fr

## LE C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Le C.C.A.S. est rendu obligatoire dans chaque commune par la loi du 15 juillet 1883.

Selon la loi du 6 janvier 1986, le Centre Communal d'Action Social anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale, dans les conditions fixées par voie réglementaire. Ses attributions sont triples :

- action sociale générale,
- prévention et développement social,
- instruction des demandes d'aide sociale.

Le Centre d'Action Sociale de Saint-Ferréol est administré par un Conseil d'Administration, composé :

- du Maire, Philippe Prud'homme, président de droit,
- de 6 membres élus en son sein par le conseil municipal : Françoise Boisseau, Patrick Carrera, Alain Donnart, Lucette Falcino, Richard Lesot, Vanessa Rondelle.
- de 6 membres bénévoles nommés par le maire parmi les personnes extérieures au conseil municipal : Joseph Avrillon, Nicole Beuchard, Jacqueline Duvignac, Simone Hébert, Léon Porret, Bernard Tedeschi.

#### Nos objectifs

- Etude et préparation des dossiers à soumettre systématiquement au conseil d'administration qui délibère au vu du dossier avec l'obligation de respecter le secret.
- Ecoute et orientation vers les services ou organismes compétents.
- Liaison avec tous les partenaires sociaux et avec les associations caritatives.

L'action sociale, c'est avant tout beaucoup d'écoute, de disponibilité et de respect des autres. C'est aussi et surtout un travail d'équipe qui se met au service de la population de Saint Ferréol et je crois que notre passion de l'humain nous aidera à répondre au plus près des besoins et souhaits des habitants de notre belle commune.

#### Qui contacter (à la mairie)

- M<sup>me</sup> Françoise Boisseau, vice-présidente, qui reçoit sur rendez-vous.
- M<sup>me</sup> Jocelyne Guillot, secrétaire.

Françoise Boisseau

CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE

# Bernard REY

La Lavanche

74210 SAINT-FERRÉOL

© 04 50 44 62 63



PRODUITS D'ENTRETIEN
ET MATÉRIEL
POUR PROFESSIONNELS

Z.A. Champ Canon St-Ferréol - BP 72 74210 **FAVERGES** 

**Tél. 04 50 32 50 64**Fax 04 50 32 54 03

# LE VOYAGE DU C.C.A.S.

# (()

#### Voyage CCAS: le 6 juin 2008

#### Journée Découverte : «saveur et terroir autour du Mont Granier»

Rendez-vous au foyer rural à 7h30 pour une journée de partage et de découvertes savoyardes. Nous sommes soixante, avec le soleil dans le cœur, à défaut de sa présence dans le ciel.



Une petite escale sur l'autoroute 41, avant de retrouver notre guide qui nous accompagne toute la journée. Ses commentaires et anecdotes sont riches d'enseignements. C'est ainsi, que nous nous dirigeons, vers notre première escale : La Basilique de Myans, haut lieu de pèlerinage historique dédié à Marie. L'une des caractéristiques de cette basilique, Notre-Dame, est qu'elle a deux sanctuaires : l'église haute, du XVe siècle et l'église basse, oratoire primitif, sanctuaire où est visitée une Vierge noire.

Le miracle de Notre-Dame de Myans eut lieu au XIII<sup>e</sup> siècle, lors d'un évènement catastrophique survenu, le 24 novembre 1248, dans la vallée de Myans.

Selon les géologues, 150 millions de mètres cube de rochers se détachent du Mont Granier et se déversent sur plusieurs villages dont Saint-André, qu'ils ensevelissent, provoquant la mort de 5000 personnes.

Le sanctuaire de Myans, qui aurait dû être écrasé sous cette avalanche de pierres, demeure intact. Les moines d'Apremont, qui chassés de leur couvent, s'étaient réfugiés le matin même dans l'église, étaient en prière lors de l'éboulement, ils furent sauvés.

C'est ainsi, que Notre-Dame, au visage d'ébène, avec son enfant dans les bras, depuis huit siècles, veille sur les siens, à Myans et... sur notre voyage, qui se poursuit vers un tout autre lieu.

#### Une visite incontournable, s'impose : le musée du Vigneron!

Situé au milieu des vignobles, au pied du Mont Granier, sur le hameau de Saint-André, nous sommes accueillis par la Dame des lieux. Nous découvrons, dans une bâtisse typique, une collection d'outils et d'ustensiles de la vigne qui nous retrace l'évolution des techniques et du savoir-faire.





Il ne nous reste qu'à déguster les différents vins de Savoie accompagnés de la cochonnaille et du fromage local. Confortablement installés, nous tombons sous le charme de Jean-Claude, vigneron passionné, qui par ses commentaires, mêlant rire et connaissances viticoles, partage les secrets de son métier.

C'est en pleine forme, que nous repartons, vers l'auberge du Pas de l'Alpette à Chapareillan, pour déjeuner. Moment convivial ou chacun se retrouve dans la salle de restaurant aux couleurs savoyardes, savourant mets du terroir et bonne humeur.



Après les plaisirs du palais, nous poursuivons notre périple, vers le **Funiculaire de St-Hilaire du Touvet**, pour d'autres sensations.

Le funiculaire fut construit en 1924, afin d'acheminer le matériel nécessaire à la construction des établissements de cure du Plateau des Petites Roches. C'est aujourd'hui, l'un des plus anciens chemins de fer touristiques des Alpes Françaises. C'est donc une promenade, plus que pittoresque qui nous attend. Quelques sueurs froides nous parcourent le dos, lorsque nous regardons de la gare de Montfort, le dénivelé qui nous attend, pour atteindre le cœur du village de Saint-Hilaire du Touvet : il est de 700 mètres, soit la pente la plus forte d'Europe, 83% maximum.

Quelques éclaircies nous sont clémentes, et nous découvrons au fur et à mesure de notre ascension un panorama exceptionnel, sur tout un horizon de sommets, Vercors, Mont-Blanc, Belledonne. Nous grimpons le long des abruptes de Chartreuses et passons le tunnel le plus incliné du monde en transport de passagers, avec quelques frayeurs pour certains d'entre nous, mais absolument émerveillés par la beauté du site et la prouesse humaine.

Notre chauffeur nous attend au village et c'est en car que nous rejoignons la plaine pour reprendre le chemin du retour.

Retour qui se passa dans la joie et la bonne humeur jusqu'au foyer rural, de Saint-Ferréol ou ravis de cette journée partagée, nous nous sommes donnés rendez-vous, le 19 juin 2009, pour le repas du CCAS.

Francoise Roisseau



L'année 2008 du Sou des écoles a démarré le 9 février par la soirée dansante sur le thème des années 80, une fois de plus une grande réussite avec 292 cartes vendues, un menu apprécié et une ambiance des plus agréable jusqu'au petit matin...



C'est sur le thème des métiers que petits et grands ont choisi leur déguisement, pour venir célébrer la fin de l'hiver lors de notre carnaval.

Le cortège, dynamisé par la présence de la Merlinoise et de l'association des Magics Dances, a fait le tour du chef-lieu avant de dire au revoir à Monsieur hiver autour du verre de l'amitié, à noter la présence d'habitants des communes voisines, toujours plus nombreux. Notre carnaval prend de l'ampleur et c'est tant mieux.

Une fois de plus le beau temps était au rendez-vous lors de notre kermesse de l'école ! Condition essentielle à la réussite de cette fête de fin d'année scolaire qui en plein air dans la cour de l'école ne dure que quelques heures. Celle-ci rassemble de plus en plus de monde qui apprécie les tarifs très abordables pratiqués pour les jeux des enfants. Excellent prétexte pour que parents et enfants de l'ensemble du canton nous rendent visite.

La kermesse 2009 aura lieu le vendredi 26 juin, avec une animation de danses et de chants.

Elle viendra ponctuer le travail que les élèves auront accompli cette année, sous la direction de Joël Berjo, intervenant de musique et de danse.

Début septembre, lors de l'Assemblée Générale de l'association, un nouveau bureau a été constitué, Jean-Paul Deschamps le Président et Didier Panisset, trésorier, ayant décidé de prendre un peu de recul.

Merci et surtout bravo à eux pour leur engagement, leur dévouement et leur sérieux, ils ont permis au Sou des écoles de se développer considérablement au cours de ces 3 dernières années.

Le nouveau bureau a donc ainsi été constitué :

Président : Lionel Panisset

Vice-présidents : David Somma et Fabrice Mosselman

Secrétaire : Laetitia Blanchard Trésorière : Candice Nozet Trésorier adjoint : Benoît Panisset



La fête de la pomme a connu un succès incroyable digne de nos plus beaux rêves d'organisateurs. Un temps magnifique et une belle mobilisation de bénévoles (67 personnes ont participé à la réussite de la fête) ont permis d'atteindre des sommets. Une journée parfaite, relatée dans toute la presse locale qui restera dans les annales de la commune.







La prochaine fête de la pomme avec son videgreniers est prévue le 18 octobre, avec un nouveau challenge à relever : faire aussi bien qu'en

2008 si la météo est encore avec nous.

**Notre père Noël** avait tant de travail début décembre pour préparer tous les cadeaux des enfants de l'école qu'il n'a pu se rendre à Faverges à l'occasion du Téléthon pour faire un des baptêmes de rallye qui y était organisé!

Du coup, cette année le Sou des écoles a décidé de lui offrir, et c'est ainsi que nous lui avons proposé de troquer ses rennes contre une PEUGEOT 106 rallye, gracieusement prêtée par **Pierre Barrucand**.

Il a donc fait une arrivée triomphale dans la cour distribuant des présents à chaque élève qui l'ont remercié en chansons et par des bisous pour les plus téméraires.



La réussite de nos manifestations permet aux enfants de l'école de participer à de nombreuses activités extra-scolaires.

En début d'année les enseignants ont proposé des projets, une fois de plus tous ont été acceptés et financés en totalité. C'est ainsi que les enfants, se sont rendus au cinéma, au théâtre, au ski de fond, ont passé une journée aux Aigles du Léman, ont effectué leur baptême de l'air pour les CM2, et ils ont participé à des sorties découverte nature aux Combes à chaque saison, etc.

Les élèves à partir de la grande section ont également suivi une quinzaine de cours de natation payés par la municipalité que nous remercions vivement. Le plus important projet de l'année 2008 concernait les 50 élèves de la maternelle au CP qui sont partis fin juin pour un séjour de 3 jours à Seytrou, village proche de Morzine.

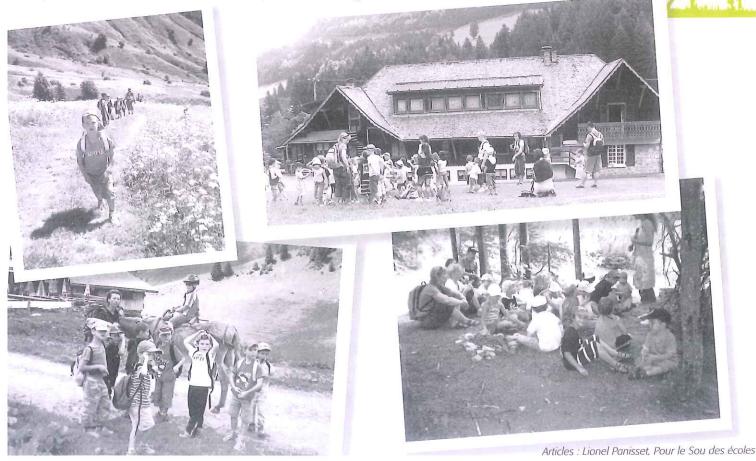
Le séjour a permis aux plus petits de dormir, pour certain pour la première fois, loin de la maison et surtout de découvrir la montagne grâce au guide qui les accompagnait. Des journées bien remplies avec de magnifiques balades qui, malgré la fatigue, auront ravis petits et grands.

Nous souhaitons dire un grand merci à l'équipe enseignante qui met en place tout au long de l'année scolaire des activités ludiques qui se déroulent parfois en dehors de leur temps de travail.

Merci également au soutien de la Municipalité, tant sur le plan financier lors du versement des subventions que sur le plan matériel et humain, lors notamment de la fête de la pomme.

Merci à nos amis du Comité des Fêtes

Merci à nos **sponsors** et à toutes celles et ceux qui ont participé à nos manifestations.



# LA FERRÉOLINE

#### Année 2008/2009, l'année du changement!

#### Nouveau local

Quasiment la moitié des enfants de l'école partagent leur repas de midi dans la salle des fêtes en attendant l'évolution du groupe scolaire. Le local qui nous était attribué les années précédentes n'était plus adapté au nombre d'enfants et aux normes imposées.

#### Nouvelle cantinière

Nadine CHAFFAROD remplace Sylvie REVET au côté de la fidèle Francette BORDET. Toutes les deux servent et occupent nos enfants jusqu'à 13h20 grâce aux livres offerts par la bibliothèque et aux jeux donnés par les parents ; merci à tous.

#### Nouvelle garderie

La garde périscolaire du matin (7h45 à 8h20) a toujours lieu sous le préau de la maternelle alors que le soir (16h30 à 18h30) les enfants se retrouvent dans l'ancienne cantine. Babeth GASULLA ne ménage pas sa peine lorsqu'il faut éplucher plus d'une pomme par enfant ou faire des tartines pour certains soirs à une quinzaine d'affamés.

#### Nouvelles trésorières

Sandrine PANISSET et Marie-Angélique SOMMA ne sont pas trop de deux pour remplacer Anne-Sophie CHAFFAROD au poste de trésorière bénévole. Grâce à leur dévouement pour ce travail mensuel, nous pouvons rester l'une des cantines et garderies les plus souples du canton : inscription au jour le jour et règlement le 10 du mois suivant, un vrai bonheur!

#### Même secrétaire et présidente

Céline DUSSOLIET-BERTHOD et moi-même restons fidèles à notre poste et Karine BOUCHAGE reste membre. Je profite de cette page ouverte pour vous sensibiliser et rappeler que si beaucoup de parents partent au travail l'esprit tranquille, c'est parce que la Ferréoline est une association gérée sérieusement et soutenue par la mairie que nous remercions. Pour que cela perdure il faut dès aujourd'hui préparer la relève pour les années à venir. Si vous voulez devenir membre de la Ferréoline (même cette année) contactezmoi au 06.86.45.08.68 ou 04.50.44.63.67.

Sandrine DESCHAMPS Présidente



# S.A. JARGOT & Fils

BOUCHERIE

**CHARCUTERIE** 

TRAITEUR

Viande régionale de 1<sup>es</sup> choix - Charcuterie maison - Comestibles

99, rue Victor Hugo - 74210 FAVERGES - Tél. 04 50 44 52 36

# Le Comité DES F

Cette année 2008 fut chargée en festivités et événements :

Janvier: nous a permis de réunir à nouveau nos anciens pour une journée conviviale qu'ils attendent avec impatience. L'ensemble chœur d'hommes VOCALPA qui a animé cette journée a été très apprécié.

Mars: retrouvailles avec le Groupe LOU PHILOSOPHES, qui ont su créer comme d'habitude, une bonne ambiance, bien que l'assistance soit un peu moins nombreuse. Soirée réussie.



Mai: notre traditionnel voyage nous a conduit en Provence du Nord au Sud. Après la visite de la Maison de Pagnol, nous sommes passés par une fabrique de santons, visite des calanques de Cassis, sans oublier Marseille avec balade sur le vieux port et dégustation d'une délicieuse bouillabaisse. Nous avons eu un superbe panorama sur la ville depuis la petite colline, où est édifiée la basilique Notre-Dame de la Garde. Retour par les gorges du Verdon. Très agréable séjour.

Juin: petit repas au plan d'eau de Marlens, pour échanger les photos qui nous ont replongés dans de beaux souvenirs.

Juin: superbe journée aux Folies du Lac à Châteauneuf-sur-Isère, pour les 30 ans du Comité des Fêtes.

Juillet et Août : pot avec les campeurs, suivi au mois d'août de la Tartiflette.

Septembre: rétrospective en photos des 30 ans du Comité des Fêtes, suivi d'un buffet offert par celui-ci. Vient ensuite la vogue des pruneaux. Le repas dansant animé par l'orchestre

Hubert Ledent, Eric Collomb et Arlette, fut un succès. Le dimanche fut égayé par la participation de la clique de la Combe d'Ire à l'apéritif. L'après-midi s'est poursuivie avec la visite des stands habituels où petits et grands ont pu se divertir et faire des achats auprès des exposants du marché de la vogue.

Octobre : assemblée générale avec le renouvellement de certains membres du bureau.

Décembre: soirée très appréciée qui a réunit un public fidèle. Cette année 2008 s'est terminée dans la joie après une succulente soupe à l'oignon, en se donnant rendez-vous pour le réveillon 2009.

La présidente Henriette Daumas





# Heunazun

**Martine Abry-Durand** 

Transmissions florales

Une fleur pour chaque instant de la vie

Les Arcades - 74210 FAVERGES - Tél. 04 50 44 52 76 - Fax 04 50 32 54 00





#### ST-FERRÉOL BALL

Il y a plus de 30 ans, les jeunes du village se donnaient rendez-vous pour taper dans le ballon, sur le terrain vague situé à côté du jeu de boules. Des matchs s'organisaient spontanément avec les communes environnantes. Le stade était alors une aire herbeuse avec pour cages de foot, trois bastaings de bois.

En 1979, sous l'impulsion de quelques passionnés menés par M. Bernard HIBON, gendre de M. et Mme LAUVERNIER, il fut décidé de créer un club affilié à la Fédération Française de Football, et ceci afin de pouvoir participer à un vrai championnat.

Cela nécessita d'homologuer le terrain, en déboisant le pourtour de la surface existante (ce qui fut fait avec l'aide de la famille LOCATELLI, bûcherons de profession), puis ramener de la terre végétale (offerte par l'entreprise Stäubli) dont le transport fut gracieusement effectué par les entreprises OSTORERO et ALCIATO BOUVARD.

Les futurs joueurs passèrent quelques après-midi à trier les pierres et à engazonner le terrain.

#### Le premier bureau se composait ainsi :

Président : M. Claude GARCIA, alors gérant de l'hôtel «Le Beau Séjour» et de la discothèque «Le Vulcain» (qui rappelle sûrement de bon souvenirs à certains...)

Secrétaire : M. Bernard HIBON Trésorière : M<sup>me</sup> Françoise NEYRET

Deux équipes, une «senior» et une «cadette», se sont formées, principalement avec des joueurs de St-Ferréol et des communes environnantes, et pour coacher tout ce beau monde, un entraîneur venu de Faverges, M. Lucien BARANCOS.

Au mois de septembre 1979, tout était enfin prêt ou presque. Le football club de Saint-Ferréol était officiellement né, portant haut ses couleurs : orange pour le maillot et les chaussettes, noir pour le short.

Les locaux étaient spartiates :

- Les vestiaires : une grange dans la grande maison «Cuillery».
- La buvette et le local à tout faire : une caravane offerte par le président, stationnée en permanence à côté du terrain!
- Les douches viendront bien plus tard.

Le premier match des seniors se solda par une sévère défaite : 4 à 0, face à l'équipe de Cran-Gevrier, mais les joueurs se reprendront bien par la suite.

Pour la petite histoire, un joueur de première division, Bruno **DUFFERDING** porta les couleurs de St-Ferréol, quelques saisons. Il avait été recruté dans un premier temps par le Club Sportif de Faverges, mais ensuite M. LECHALARD, alors entraîneur de l'équipe le fit venir à Saint-Ferréol.

Il y aura aussi une équipe féminine de bon niveau durant les années 80.



Sylviane Blanc-Gonnet (Cailles), Sophie Josserand, Stéphanie..., Nathalie Josserand, Sophie Perillat

2º rang (debout) de gauche à droite

Anne Dumax (Gasulla), Babeth Daumas (Gasulla), Simone Saviez, Catherine Dumax (Chaffarod), Sylvie Bais, Josiane Cailles (Curt), Christine Cailles (Pouzol).

#### SAINT-FERREOL

### prometteuse des footballeurs



rang (accroupi) de gauche à droite rrc VALLET, Eric GARDIER, Jean-Gilles PEZZANI, Michel DELFINO, Jérôme VALLET, Didier BLANC GARIN,

rang (debout) de gauche à droite ristian TISSOT-DUPONT, Bernard HIBON, Gilles FANTONE, Bruno LAUVERNIER, Roger DI GLERIA, Yves OGNUX, Lucien BARANCOS (entraineur)

Article : Dauphiné Libéré - Septembre 1979

Durant l'été, lorsque le camping était complet, le terrain de foot se remplissait de tentes et de caravanes, stationnement qui occasionnait quelques frictions entre les joueurs et la municipalité de l'époque.

Bien sûr, le club a traversé des périodes plus ou moins fastes. Mais aujourd'hui, une vingtaine de joueurs composent une équipe «vétérans», sous la présidence de M. Bernard TEDESCHI. Ils continuent à porter les couleurs de St-Ferréol, en prenant encore beaucoup de plaisir à courir sur le terrain. Ils jouent entre 15 et 20 matchs amicaux par saison le vendredi soir, de début septembre à mi-novembre et de fin mars à mi-juin.

#### Si vous avez 34 ans ou plus, vous serez les bienvenus.

Et enfin un coup de chapeau tout particulier à Claude LAUVERNIER dit «Coco», qui était présent dès la fondation du club, et qui 30 ans plus tard est encore un fidèle joueur de l'équipe.

Yves Grognux





Le budget reflète les priorités de la politique municipale menée par le Maire. Il constitue à la fois un acte de prévision et d'autorisation, ainsi pour 2008, les budgets "général", "eau" et "forêts" ont été votés et réalisés comme suit :

	Continu	Budget <sub>l</sub>	orincipal	Budget eau		Budget forêt	
	Section	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
200	Fonctionnement	683 632,00 €	593 836,72 €	164 564,54 €	154 458,91 €	5 174,00 €	376,54 €
	Investissement	1 394 845,10 €	195 790,81 €	71 856,91 €	34 243,30 €	0,00 €	
	Total des Dépenses	2 078 477,10 €	789 627,53 €	236 421,45 €	188 702,21 €	5 174,00 €	0,00 €
מ	Fonctionnement	683 632,00 €	686 278,88 €	164 564,54 €	143 128,23 €	5 174,00 €	
ברבווו	Investissement	1 394 845,10 €	253 656,58 €	71 856,91 €	110 792,78 €	0,00 €	
-	Total des Recettes	2 078 477,10 €	939 935,46 €	236 421,45 €	253 921,01 €	5 174,00 €	

Un budget se construit toujours par principe de prudence en fonction des recettes que la commune peut escompter pour une année donnée.



#### **RECETTES de FONCTIONNEMENT 2008**

**→** 686 278,88 €



### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement dispose de ressources définitives et régulières composées pour l'essentiel :

- du produit de la fiscalité locale (impôts et taxes),
- des dotations reçues de l'Etat (essentiellement la Dotation Globale de Fonctionnement DGF),
- de subventions reçues d'autres collectivités locales (intercommunalité),
- de dons et legs divers.

21 196,50 €

Pour les produits des services et domaines

Ce sont les revenus que la Commune tire de l'utilisation de son domaine public : vente de concessions au cimetière, remboursement des charges.

43 325,10 €

Pour les autres produits de gestion courante

Ils proviennent essentiellement des locations consenties par la Commune à des particuliers : 5 900 € pour la location du Foyer Rural et l'ex- cantine, un grand succès.

**37 174 €** pour la mise en location des 6 appartements appartenant à la commune

Bâtiment des écoles 1 T2 de 37 m<sup>2</sup>

1 T3 de 58 m<sup>2</sup>

1 T4 de 70 m<sup>2</sup>

1 T4 de 75 m<sup>2</sup>

Bâtiment du Presbytère 1 T3 de 104 m²

1 T4 de 105 m<sup>2</sup>

	TARIFS 2008		
LOCATION DU FOYER RURAL	Personnes domiciliées dans la commune et assujetties à la taxe d'habitation	Personnes extérieures à la commune	
Repas de mariage (utilisation culsine comprise)	60 € *	750 €	
Repas de famille, réunions diverses (utilisation cuisine comprise)	245 €	750 €	
Associations communales (5 premières utilisations)	60 € *		
Associations communales (au-delà des 5 premières utilisations)	300 €		
Associations extérieures pour repas dansant (utilisation cuisine comprise)		750 €	
Toules réunions sans orchestre pour :  -Comité d'entreprises  -Assemblées générales  -Séminaires		Salle avec cuisine 300 € Salle sans cuisine 200 €	
LOCATION SALLE DU CAMPING	Personnes domiciliées dans la commune et assujetties à la taxe d'habitation		
Repas de mariage	100 €		





182 256 €

Pour les dotations et participations Ce sont les dotations et compensations octroyées par l'Etat. Elles représentent 1/4 des ressources totales de la commune.

A elle seule, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) d'un montant de 171 385 € représente les ¾ de ce chapitre. Son mode de calcul s'appuie sur les données démographiques (nombre d'enfants scolarisés, population totale, revenu moyen par habitant), spatiales (superficie de la commune, type de commune, nombre kilomètre de voirie) et financières de chaque commune.

433 445,74 €

Pour les impôts et autres taxes

La plus grosse partie des recettes de la commune est constituée par les taxes locales acquittées par les ménages (habitation, foncier et foncier non bâti).

Pour l'année 2008, le produit des 4 taxes représente : 332 485 €, soit 48,45 %.

Malgré une météo défavorable et un camping ne répondant pas forcément aux critères des touristes actuels, 18 764 € ont été enregistrés en recettes. Le camping des Pins fonctionne du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août et comprend 114 emplacements. Il permet d'employer des jeunes durant la saison.

### Taux d'imposition 2008 des 4 taxes directes locales

TAXES	TAUX	RECETTES ATTENDUES
Taxe d'habitation	8.35 %	92 267.50 €
Taxe foncière (bâti)	9.81 %	71 975.97 €
Taxe foncière (non bâti)	53.82 %	10 656 €
Taxe professionnelle	13.04 %	190 123 €



### **DÉPENSES de FONCTIONNEMENT 2008**

**→** 593 836,72 € (700 € / habitant)

Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses régulières (rémunération du personnel, travaux d'entretien,...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette communale. Les principales dépenses sont les :

- Charges à caractère général
- Charges des personnels et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante (dont les subventions et participations versées)
- Frais financiers (intérêts des emprunts)
- Dotations aux amortissements et aux provisions
- Virement à la section d'investissement

17 067,84 €

Pour les frais financiers

Ce sont principalement, les intérêts de la dette de la commune. Ils représentent à peine 3 % des dépenses de la commune.

Les intérêts de la dette s'élève à 20,12 € par habitant pour l'année 2008





### 111 961,62 €

 Pour les autres charges de gestion courante A elles seules, 18.85 % du budget de fonctionnement de la commune et recouvrent principalement :

3 540 € versées à titre de subventions aux associations communales ou intercommunales :

La subvention attribuée au Sou des écoles correspond à la participation de la commune au voyage scolaire à Seytroux des élèves de maternelle et CP.

Les 1 000 € versés à la Ferréoline correspondent à une subvention pour aider l'association à équilibrer son budget.

D'autres associations, comme le Comité des Fêtes par exemple, sont subventionnées par le biais d'avantages en nature, comme la mise à disposition gratuite de locaux.

Nom de l'association	Subventions 2008
Prévention routière	80,00 €
Fanfare de Marlens	100,00 €
Assoc. Christelle Bouillot	160,00 €
Amicale des Boules	300,00 €
Institut médico-pédagogique	300,00 €
Cantine la Ferréoline	1 000,00 €
Sou des écoles	1 600,00 €
TOTAL	3 540,00 €

2 440 € de subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale qui possède son propre budget.

28 425 € correspond au montant de la participation versée au Syndicat Département d'Incendie et de secours. Pour 2008, chaque habitant de la commune a participé au financement de ce syndicat pour 33.52 €. Ces 8 dernières années, la participation a augmenté de 10 000 € environ. Progression de cette contribution :

Année	Participation	Année	Participation	Année	Participation
2000	18 702,00 €	2003	25 840,00 €	2006	27 947,00 €
2001	21 967,00 €	2004	26 498,00 €	2007	28 567,00 €
2002	25 407,00 €	2005	27 213,00 €	2008	28 425,00 €

28 922 € d'indemnités de fonction versées aux élus (4 adjoints en plus du Maire sont rémunérés).

220 073 €

 Pour les charges à caractères général On retrouve ici principalement :

- 90 000 € en charges d'entretien de la voirie, des véhicules, des bâtiments et des autres matériels municipaux ; sur ces 90 000 € entre autres, 36 305 € ont servi à l'entretien des routes, et 41 561 € à entretenir les bâtiments communaux.
- 49 794 € en dépenses énergétiques (fuel, électricité et autres carburants).
- 27 946 € à titre de contribution obligatoire aux frais de fonctionnement des écoles
  - 4 982 € servant à régler les dépenses liées aux fournitures scolaires (manuel scolaire, papeterie diverse, fournitures) soit 50 €/enfant.
  - 3 000 € de frais de combustibles.
  - 7 120 € engagés pour des frais d'entretien des locaux (mise aux normes électriques, changement vanne de la chaudière,...).
  - 3 812 € correspondant à l'apprentissage de la natation (entrée piscine et transport, soit 38.50 €/enfant).
- 12 702 € en frais d'assurance.
- 7 532 € en frais de télécommunications et d'affranchissement.
- 4 880 € pour les frais consacrés aux fêtes et cérémonies (les vœux du Maire, le 11 novembre...).





## 241 811 €

Pour les frais de personnel

#### Emplois au 1er janvier 2009 :

- 2 agents administratifs (titulaires à temps non complet)
- 2 agents aux services techniques (titulaires à temps complet)
- 2 agents aux écoles (ATSEM) dont 1 titulaire à temps non complet
- 2 femmes de ménage contractuelles payées à l'heure
- 1 agent saisonnier en renfort aux services techniques depuis le mois de mai
- 5 agents saisonniers en périodes alternées employés de juin à août pour le fonctionnement du camping.



### LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement.

Y figurent les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux, ...) et le remboursement de la dette en capital.

#### La section d'investissement comprend principalement :



#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT 2008**

**● 253 656 €** 

- 155 685 € de réserves (correspond au solde positif de l'année antérieure)
- 47 340 € de FCTVA qui est la récupération de la TVA sur les travaux effectués à N-2
- 26 831 € de subventions attribuées par le Conseil Général pour la sécurisation du Champ Canon
- 18 558 € perçus au titre de la Taxe Locale d'Equipement
- 2 922 € concernant des cessions de terrain



### **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2008**

**→** 198 543,96 € (soit 64,53 % / habitant)

• 54 724,61 € pour le remboursement du capital de la dette communale

# 138 745 €

Pour les travaux en cours

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT RÉALISÉ			
Travaux sur la voirie				
Travaux de sécurisation route de Champ Carron	54 256,00 €			
Travaux route du Bosson	10 795,00 €			
Travaux de sécurisation route des Combes	8 093,00 €			
Travaux rénovation et entretien des biens comm	unaux			
Remplacement des fenêtres des appartements communaux du groupe scolaire ainsi que celle de la maternelle	25 988,00 €			
Mise aux normes de la cuisine du foyer rural pour utilisation par la cantine	12 677,00 €			
Travaux d'aménagement du nouveau cimetière	3 823,00 €			
Pose de grillage derrière les ateliers communaux	2 861,00 €			
Acquisition de biens ou matériels				
Equipement pour le groupe scolaire (rideaux occultants maternelle, ordinateur portable + armoire de rangement bureau du directeur, tableau pour classe)	3 577,00 €			
Equipement pour la Mairie (ordinateur portable, imprimante, petit mobilier, vitrine d'affichage, pupitre)	3 627,00 €			
Equipement pour les services techniques (tondeuse, roues pour les véhicules)	5 979,00 €			
Divers matériel de signalisation et de sécurité	7 069,00 €			
TOTAL	138 745.00 €			



L'arc a été inventé par l'homme, il y a au moins 10 000

Peu à peu supplanté par l'arme à feu, son usage renaît aux États-Unis à la fin de la guerre de Sécession, les sudistes battus n'ayant pas le droit de posséder des armes à feu. Ils réutilisent donc l'arc pour chasser.

Dès lors, la chasse à l'arc connaît un engouement croissant. En France, c'est dans les années 70/80 que quelques passionnés, au retour d'un voyage en Amérique du Nord, utilisent cette arme de chasse, ce qui ne va pas sans créer quelques problèmes juridiques, l'arc n'étant ni interdit, ni autorisé au regard des textes de loi.

De plus en plus nombreux, ces précurseurs se constituent en association, puis en fédération nationale, et obtiennent la reconnaissance de la chasse à l'arc comme moyen légal de chasse par l'arrêté ministériel du 15 février 1995, qui en définit la pratique et instaure une formation obligatoire.

Il y a aujourd'hui 12 000 chasseurs à l'arc en France, et le nombre d'adeptes croit régulièrement au fil des années. C'est un mode de chasse en plein essor.

A Saint-Ferréol, quelques chasseurs ont adopté ce mode de chasse, parmi eux, Jean-Claude, devenu un inconditionnel de cette méthode, nous livre ses impressions et son point de vue.

# l'arc ? Qu'est-ce qui vous a poussé à choisir ce mode

Je suis né en 1949 et j'ai pris mon premier permis de chasse en 1965. J'ai d'abord tout naturellement chassé avec les armes «habituelles» (fusil, carabine). Mais l'arc me faisait rêver... Aussi, lorsque en 1995 ce mode de chasse a été légalisé, j'ai rangé ma carabine et me suis équipé d'un arc, depuis celui-ci ne me quitte plus!

Ce qui m'a poussé à choisir ce mode de chasse : l'envie de découvrir autre chose, d'avoir une autre approche de la





#### Quels sont les atouts de la chasse à l'arc?

Si on regarde notre tableau de chasse, on pourrait dire qu'elle a très peu d'atout! Mais les moments d'intenses émotions que ressentons lorsque nous nous trouvons à quelques pas d'un animal, que l'action de chasse réussisse ou échoue, sont autant d'atouts de bonheur.

#### Quelles sont les qualités requises pour pratiquer la chasse à l'arc?

De la patience, de la persévérance, de l'obstination... La chasse à l'arc est une chasse de contact, discrète, sportive et exigeante.

De contact : parce que le chasseur à l'arc tire près : moins de 20 mètres en général, et bien souvent seulement à une dizaine de mètres.

Discrète : par l'obligation de tromper la vigilance de l'animal convoité, qui ne doit pas avoir détecté le chasseur.

Sportive : car l'archer doit s'entraîner régulièrement pour maîtriser une arme puissante, et réussir des tirs précis.

Exigeante enfin, car les occasions de tir sont rares, et le succès peu fréquent, au regard du temps passé et du nombre de bêtes approchées.

# Quels types de gibier chassez-vous et avec quelle

Le grand gibier (chamois, chevreuil, sanglier...), qui est le gibier de base de nos contrées.

Cette chasse se pratique soit à l'approche soit à l'affût :

À l'approche, il s'agit d'arriver à distance de tir d'un animal, sans être vu, ni entendu, ni senti, ce qui est un pari difficile compte tenu du fait que les animaux ont des sens (ouie, odorat et vue) beaucoup plus développés que l'homme. L'affût suppose une bonne connaissance des habitudes du gibier, pour se poster à des endroits de passage présumé. Il nécessite les mêmes précautions que l'approche face aux capacités de détection de l'animal, et demande de surcroît une grande patience.

#### Certains parlent d'élitisme, qu'en pensez-vous ?

Je ne pense pas que ce mode de chasse s'adresse à une élite, mais simplement à des personnes désireuses de chasser autrement, qui acceptent de voir beaucoup de gibier et de le laisser repartir parce que toutes les conditions de réussite ne sont pas réunies.

#### Ce mode de chasse est-il plus traumatisant pour les animaux? Souffrent-ils plus?

A l'arc comme à la carabine, le chasseur se doit de tirer à coup sûr pour éviter de blesser l'animal. Une flèche bien placée est mortelle très rapidement et l'animal n'a pas le temps de souffrir.

L'arc étant une arme silencieuse, lors du tir d'un animal dans un groupe d'animaux, les autres ne réalisent pas ce qu'il se passe et ne sont pas traumatisés.

# chasse se marie mal avec la traditionnelle chasse en battue collective, êtes-vous donc lésé par rapport aux

L'idéal serait d'avoir un grand territoire et d'être seul a y chasser! Mais il ne faut pas rêver!

La battue peut nous déranger lorsque nous faisons une approche, mais nous être utile lorsque nous sommes à l'affût, alors à nous de nous adapter.

Si je me sentais lésé, j'aurais déjà abandonné mon arc. Mais ce n'est pas le cas, et chaque occasion manquée me stimule toujours un peu plus.

> Nicolas Barrucand Secrétaire ACCA



Maçonnerie • Rénovation Chape liquide • Béton autonivelant Terrassement • V.R.D.

75, chemin du Piésant - Verchères - 74210 FAVERGES Tél. 04 50 44 43 60 - Fax 04 50 32 52 55



Matériaux Menuiserie Carrelage Sanitaire Extérieur **Bricolage** 

des fondations aux finitions

### **FAVRE d'ANNE**

ZA du Boucheroz Tél. 04 50 44 52 13 Fax 04 50 44 46 89 74210 FAVERGES

# «Le Chalet d'Eglantine»

Tout de pierre et de bois Idéal pour repas d'affaires, Sorties entre amis...

Cuisine fine et inventive

Hôtel

 $\star$   $\star$   $\star$ 



74210 Saint-Ferréol Tél. 04 50 44 50 05

www.hotelflorimont.com



Un magasin des conseils une entreprise pour vous servir



e guille de talen

Z.A.C. du Cudray - Route de Thônes - 74210 FAVERGES

Tél. 04 50 32 50 00 - Fax 04 50 44 69 14

# AMICALE BOULE ST-FERRÉOL



En juillet, de nouvelles élections ont eu lieu : changement de bureau et de président.

Le nouveau bureau est composé de :

- M. Bernard Tedeschi, Président
- M. Claude Lauvernier, Secrétaire
- M. Favre Georges, Trésorier
- M. Tissot Dupont Christian, Trésorier Adjoint.

Nous avons maintenu tant que possible le feu d'artifice, les concours de longue et pétanque, le voyage (col de l'Iseran et le Mont-Cenis) et le casse-croûte de fin d'année.



Voyage Col de l'Iseran

Nous avons créé une section pétanque affiliée à la Fédération Française. Toutes les personnes qui désirent pratiquer ces sports seront les bienvenues. Nous allons essayer de mettre en place une formation pour les jeunes (suivant le nombre de bénévoles).

Cette année, nous fêterons les 50 ans de la création de l'Amicale Boule. Si des anciens licenciés ont des photos ou souvenirs des années 60, merci de contacter le président au 04 50 32 42 73 ou un membre du bureau, à la buvette des boules.



# JCS CHAUFFAGE



Installation
Dépannage
toute énergies

Solaire Aérothermie Géothermie

Gaz

Climatisation

450, chemin de chez Saillet 74210 **FAVERGES** Tél. Fax **04 50 44 08 14** jcs.chauffage@wanadoo.fr



Fiouls domestiques

Carburants - Lubrifiants

Entretien chauffage

Service Environnement

UGINE

Tél. 04 79 37 32 32





# Téléthon Les 5

es 5 et 6 décembre 2008

Quelle chaleur dans les cœurs de tous ceux qui ont osé braver le froid et le mauvais temps et, une fois encore, montrer par des actions concrètes, ce que veulent dire les mots amitié, solidarité, échange et partage :

- Les chanteurs, des plus jeunes aux plus anciens, qui ont uni leurs voix pour le concert ;
- Les musiciennes qui nous ont enchanté par leur talent et leur créativité.
- L'équipe municipale qui a offert, à la sortie du concert, son désormais traditionnel vin chaud.
- L'équipe de Marlens qui malgré l'heure tardive, nous a réservé un accueil plus que chaleureux au terme de leur soirée toujours réussie.
- Les randonneurs, bravant la pluie, qui se retrouvent à Faverges où les moteurs des voitures de rallye, ronflent déjà, puis Giez où la pause-midi au chaud, au sec, et en chansons est appréciée à sa juste valeur.
- Les bénévoles du Villard et de Vesonne, toujours fidèles au poste... pardon, au four !... pour cuire beignets et tartes.

- Les «marchands locaux» d'un jour qui au foyer rural de Saint-Ferréol, ont ouvert leurs «étals» habituels dès 15 heures.
- Les jeunes accordéonistes talentueux venus animer le marathon de la danse, et nos amis du bord du Rhin qui nous ont entraîné sur la piste.

Merci à tous ceux qui ont travaillé à la réussite de ces deux journées, sans oublier tous ceux qui l'ont fait dans l'ombre

Sans l'union et la force de tous, le but ne peut être atteint.

Merci à tous d'avoir permis de remettre à l'AMF la somme de 20 225 €.

Nous nous donnons rendez-vous en décembre 2009 pour une nouvelle manifestation.

Marie-Thé et Micheline.



# Les avantages de l'Assurbanque Groupama

- Des assurances avec des réductions\*
- Des crédits à taux attractifs\*
- **Une formule bancaire** avec le Compte rémunéré dès le 1<sup>er</sup> \*

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint Cyr 69009 Lyon - Entreprise règle par le Code des Assurances - Groupama Banque - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 81 697 640 - 440 786 184 RCS Bobigny - Siège social : 70 rue de Lagny - 93107 Montreuil Cedex - Societé de Courtage d'assurance : Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des assurances - Votre Caisse régionale Groupama agit en qualité d'intermédiaire en opérations de banque de Groupama Banque - Document non contractuel - 04/08 - Www.groupama.fr

Renseignez-vous à FAVERGES:

118 rue de la République Tél. 0 825 893 967



Toujours là pour moi.

# CLUB DE CARTES



Les membres du club se réunissent chaque mercredi après-midi de 14 heures à 18 heures.

Ils passent d'agréables moments autour d'une table à jouer au tarot, à la belote au scrabble ou au Rummikub.

Vers 16 heures, tous abandonnent leurs parties quelques instants pour la pause «thé ou café» et dégustent quelques délicieux gâteaux maison.

Et ainsi, dans une excellente ambiance, s'écoule l'après-midi.

Le club est ouvert à tous ceux qui désirent le rejoindre ; il vous suffit de vous rendre au local de l'ancienne cantine près du foyer rural où vous serez toujours les bienvenus.









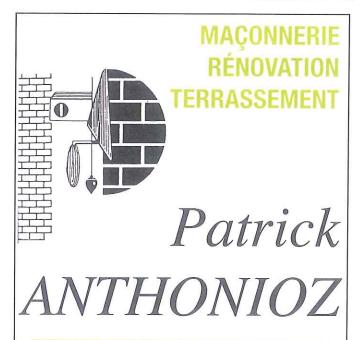
# GARAGE DE LA FORCLAZ

Patrick & Isabelle JUGET



Vente Véhicules Neufs et Occasions
Réparations Toutes Marques

20, route du Roibet - Z.A. Saint-Ferréol - **74210 SAINT-FERRÉOL** Tél. **04 50 44 46 77** - Fax 04 50 44 42 53



310, chemin de la Forge Vesonne 74210 FAVERGES Tél. 04 50 44 43 23 Fax 04 50 32 58 21





Société des Ambulances Réunies des Alpes

Synapse

Haute-Savoie : **04 50 44 50 31** 

Savoie:

04 79 37 31 88

Siège : Z.A. du Cudray 74210 **FAVERGES** 

Fax 04 50 44 65 81

E-mail:

info@ambulancesara.com



# ROCH Jean-Louis

- Etudes et réalisations d'équipements électriques
- Programmation et régulation
- Automatisme



Electricité générale

Réseaux informatiques

- Petite industrie
- Plafonds rayonnants
- Climatisation
- Alarme incendie intrusion

Z.A. du Cudray - 74210 FAVERGES - Tél. 04 50 44 54 07 - Fax 04 50 32 51 41

E-mail: roch.elec@free.fr

# LES 100 ANS DE LOUISE MIQUET-SAGE



Nous avons eu l'honneur de compter dans notre commune une centenaire ; Madame Catherine, Louise Miquet-Sage née à Saint-Ferréol, plus précisément au Bosson le 7 janvier 1909.

Je dis nous avons eu, car hélas, Madame Miquet-Sage nous a quitté le 10 mars 2009.

Ses parents François et Sophie CUILLERY, tous deux agriculteurs, ont eu six enfants, un garçon et cinq filles, dont Louise (car c'est avec son deuxième prénom qu'on la prénomme usuellement) est la benjamine.

Lors de la première guerre mondiale, son frère rejoint le front où il est tué à l'âge de 21 ans. C'est un grand malheur pour la famille. Son papa décède une année plus tard de chagrin. Il venait de perdre son seul fils. Louise n'a alors que 6 ans.

A l'aube de ses 9 ans, la famille déménage au Mont Dezon, autre hameau de St-Ferréol.

#### La vie de Louise s'organise ainsi

- La semaine elle descend chaque jour en classe, chaussée de ses galoches (chaussures de cuir à semelle de bois), les souliers de cuir étant réservés au dimanche. C'est au centre du village (à l'emplacement de l'actuelle mairie) qu'un couple d'instituteurs, M. et M<sup>me</sup> BOILEAU, enseignent respectivement aux garçons et aux filles.
- Le dimanche, Louise se rend aux cours de catéchisme qui précèdent l'office. Pour sa maman, l'éducation religieuse est aussi importante que l'instruction dispensée par l'enseignement public.
- A cette époque la vie est rude. Louise se souvient : «Nous ne buvions du café que deux fois par an, à Pâques et à Noël. Sinon nous faisions griller de l'orge.

Comme viande, nous mangions beaucoup de cochon sous différentes formes : saucisses, pormoniers, etc. Nous pressions 800 litres de cidre l'automne venu.

Le sucre se vendait en bloc de 3 ou 5 kilos. Une fournée de pain était cuite tous les 15 jours, et pour assurer une plus longue conservation de notre pain nous y ajoutions des pommes de terre râpées».

Louise se rappelle aussi : «Lorsque le hameau fût desservi par l'électricité, ma maman refusa de se brancher. Cette nouvelle énergie, encore mystérieuse pour elle restait synonyme de danger : elle craignait des risques d'incendie ; elle préférait encore ses lampes à pétrole, ses lanternes à huile et ses bougies».

Louise se marie en 1928 avec Marc MIQUET-SAGE, qui est originaire du Sappey (autre hameau de St-Ferréol). Le couple s'installe au Mont Dezon, chez sa mère. Ils auront six enfants.

En 1957, les époux quittent Saint-Ferréol pour la commune de Doussard, où ils achètent une ferme à Arnand. Mais quelques années plus tard, en 1962, Louise perd son mari des suites d'une opération de l'appendicite. Elle fait face à ce drame avec l'aide de sa famille.

#### Quel est le secret de sa longévité ?

Louise nous répond ainsi : «Je n'ai jamais fait aucun régime spécial, sinon de manger beaucoup de légumes. Et malgré toutes les épreuves que j'ai traversées (la disparition de 5 de ses 6 enfants) j'ai toujours gardé la foi».

Jusqu'à la fin de sa vie, Louise avait une santé remarquable pour une dame de cet âge canonique. Sa vie se partageait entre Saint-Ferréol et Doussard où elle passait respectivement 15 jours chez sa fille et 15 jours chez sa belle fille.

Au revoir, Louise, nous espérons que vous êtes heureuse au ciel, vous qui étiez si croyante, où vous avez retrouvé vos proches trop tôt disparus.

Yves Grognux







# Commémoration 1914-1918 Anciens Compattants

Le 11 novembre 2008 a été commémoré le 90e anniversaire de la signature de l'armistice de la guerre de 1914-1918.

A cette occasion, les Amis de Viuz-Faverges ont organisé en collaboration avec la Mairie de Saint-Ferréol une exposition à la mémoire des soldats morts pour la France originaires de la commune.

La première tâche a consisté à recenser l'ensemble des noms inscrits sur le monument aux morts. Ensuite, grâce à la participation de tous les habitants, des photographies (de groupe ou portrait), des médailles, des lettres et d'autres souvenirs sont sortis des greniers et ont permis de mettre un visage et une histoire sur quelques uns des noms.

En voici quelques exemples:

# BOILEAU Marius Emile

Né le 1<sup>er</sup> août 1887 (Saint-Ferréol) Mort pour la France le 9 octobre 1918



Instituteur à Marcellaz Capitaine au 408° Régiment d'infanterie Tué en tachant de reconnaître les positions ennemies

	PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
	BOILEAU
lam	Minaine buile
rénoma.	
irade	Capitanie
orps	405 Regiment di blackere
	( au Corps Cl
Nº Matricule	
	tr la Pranco lo 9 Celebro 1918.
Mort por	r la Prance le
h	l' muchelance 26 . H. C. h. d Que Marce).
Genre d	mort Decide millad Bearing de guerre.
	and the second section of the section of
Né le-	12 6 mit 1887
1/0 10-	wit Ferrial Departement de thate - Spacie
hamma did	
Arr' men	ripal (p' Paris et Lyon). deisot rue et N'.
	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11
1	Jugement rendu le
祖.	par la Tribunal do
祖田子	The Country Chile
4 52	neto on land trainers to the faculty
3 F	Martin flather and
	Nº da registro d'état civil
	1-768-1921. [20434.]

Cité à l'ordre de la Brigade (n° 85) du 11 décembre 1917 : «Officier d'une réelle valeur et d'un sang-froid à toute épreuve. Pendant les journées des 21 et 22 novembre 1917, a su maintenir dans sa section, malgré ses pertes, un haut moral. A volontairement exécuté dans les tranchées ennemies une reconnaissance délicate qu'il a su mener à bien, malgré le barrage ennemi déclenché».

Cité à l'ordre de la Division (n° 232) du 2 août 1918 : «Officier d'un sang-froid remarquable. Sur un front très étendu a arrêté net les infiltrations ennemies les 15 et 16 juillet dans les bois de C... permettant le succès de l'opération définitive des deux autres compagnies.

«S'était distingué le 30 mai en dirigeant une pointe offensive vers la côte 220 (nord-est de Champvoisy)».

Nommé Chevalier de la Légion d'honneur (3 octobre 1918) : «Officier doué des plus belles qualités de courage et de sang-froid. Le .... a entraîné sa compagnie à l'attaque sous les feux d'artillerie et de mitrailleuses. A été grièvement blessé sur le terrain qu'il avait conquis de haute lutte. Deux citations». (Croix de guerre avec palmes)

Sources : Guerre 1914-1918 : Livre d'or de l'Enseignement Primaire de la Haute-Savoie. «mémoire des hommes»

### **EMIN François Emile**

Né le 5 juillet 1883 à Saint-Ferréol Soldat au 30e Régiment d'Infanterie Tué aux combats du Ravin de la Dame (Verdun, Meuse) le 12 mai 1915

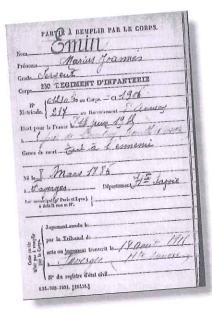


Lieu d'inhumation : Meuse (55)

Commune: VERDUN

Lieu: Nécropole nationale «GLORIEUX»

Type de sépulture : Tombe individuelle, N° 1941

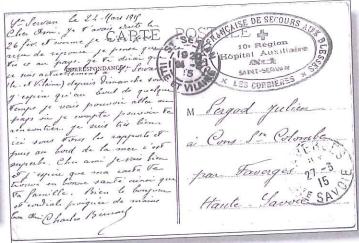


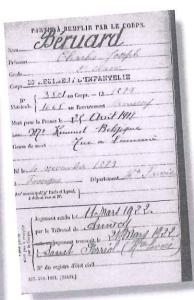
Sources: http://www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr/ http://www.cheminsdememoire.gouv.fr «mémoire des hommes»

## **BERUARD Charles Joseph**

Né le 4 novembre 1879 à Faverges Soldat au 20e Régiment d'Infanterie Tué aux combats du Kemmel (Belgique) le 25 avril 1918







Lieu d'inhumation: Pas-de-Calais (62) Commune: ABLAIN-ST-NAZAIRE

lieu: Nécropole nationale «NOTRE-DAME-DE-LORETTE»

Type de sépulture : Tombe collective Carré: 30, Rang: 9, N°6003

Sources: http://www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr/ Archives privées André Fumex et Guy Béruard «mémoire des hommes»

L'exposition est encore visible pour quelques mois à la salle du conseil municipal. N'hésitez pas à venir ! Rien n'est définitif, si vous possédez de tels documents et souhaitez participer à la mise en lumière du souvenir de ces soldats

morts pour la France, merci de bien vouloir contacter :

Musée Archéologique de Viuz-Faverges 855 route de Viuz - 74210 FAVERGES

Tél. / Fax: 04 50 32 45 99

Courriel: musee-de-viuz@wanadoo.fr

# ETAT CIVIL 2007-2008

#### En 2007

PERILLAT-MERCEROZ Gabriel 9 mars 2007 **DURIGON Loïs** 20 mars 2007 LALANI Naël 22 mars 2007 PANISSET--LION Coralie 15 juin 2007 **REY Baptiste** 22 juin 2007 BARRACHIN Estelle 23 juin 2007 MIQUET Léo 6 juillet 2007 20 juillet 2007 **BRASSOUD** Louise **CLERC Esteban** 7 septembre 2007 **ROLLA Mathis** 17 octobre 2007

#### En 2008

**NOZET Evan** 3 janvier 2008 BRACHET--BRUN Mathilde 27 janvier 2008 15 mai 2008 DE MELO Ema **CARPENTIER Marine** 30 mai 2008 REIGNIER Raphaël 5 juillet 2008 16 septembre 2008 DALMASSO Maxence 22 octobre 2008 MARIN-CUDRAZ Ambre 22 octobre 2008 **BOUVIER Jules** 22 octobre 2008 YVÉ Sarah MOUTARDE Youzo 27 novembre 2008

#### En 2007

BEN ZINEB Jean-Karim et REINICHE Isabelle

28 juillet 2007

#### En 2008

DE MELO Patrick et BRUN Hélène

10 mai 2008



#### En 2007

TÊTE née BOGNI Anne-Marie	4 février 2007	85 ans
PRUD'HOMME Francis	26 février 2007	81 ans
SAVIOZ Gilbert	25 mars 2007	81 ans
PERILLAT-MERCEROZ née BLAMPEY Juliette	9 septembre 2007	86 ans
DAVID Marie-Colette	24 septembre 2007	66 ans
RIVARD Georges	29 décembre 2007	71 ans

#### En 2008

LII 2000		
LIZIC Michel	5 janvier 2008	66 ans
MONGELLAZ née MARIN-CUDRAZ Andréa	25 février 2008	85 ans
LAUVERNIER née BRIZARD Denise	31 mars 2008	83 ans
HÉRAUD Roger	26 avril 2008	69 ans
BARROCHE Gilbert	27 mai 2008	58 ans
SERMET Michel	13 juillet 2008	66 ans
THIAFFEY-RENCOREL Michel	22 août 2008	75 ans
EMANUELLI née DUCHÊNE Fernande	1er octobre 2008	85 ans
TISSOT-DUPONT née RIMBOUD Marcelle	13 novembre 2008	87 ans



# Passeport Blométrique



Le passeport biométrique entrera en vigueur le 28 juin 2009.

2000 mairies ont été désignées pour être équipées du matériel permettant de traiter les demandes de passeports biométriques. Ainsi, c'est la commune de FAVERGES qui sera bientôt compétente en matière de délivrance des passeports dans notre secteur.

Extrait de l'article du bulletin municipal de la commune de Faverges :

«Le passeport biométrique a été mis en place pour répondre aux exigences du règlement européen en matière de documents de voyage et de sécurité. La principale nouveauté de ce passeport tient à la présence d'une puce électronique hébergeant l'état civil, la photographie et les empreintes de huit doigts du porteur<sup>(1)</sup>, données numériques permettant d'identifier ce dernier de manière plus fiable.

C'est l'ANTS<sup>(2)</sup> qui est responsable de la mise en œuvre du nouveau passeport et qui accompagne les 2000 mairies désignées pour traiter les demandes.»

#### Station d'enregistrement

Ainsi, la mairie de Faverges sera, d'ici peu, équipée d'une station d'enregistrement qui permettra de centraliser et numériser toutes les données nécessaires au traitement du dossier (pièces justificatives, photographie, empreintes digitales). Ces informations, une fois numérisées, seront transmises en Préfecture, par liaison internet sécurisée.

Cette station d'enregistrement sera prochainement installée dans un bureau au rez-de-chaussée de la mairie, pour être opérationnelle début mai 2009. Toutes les demandes de passeport seront enregistrées dans ce bureau.

L'autre nouveauté de ce passeport biométrique tient dans le fait que la demande pourra être enregistrée dans n'importe quelle mairie équipée<sup>(3)</sup>. De fait, la mairie de Faverges pourra traiter les demandes de personnes domiciliées hors Faverges. Les demandes seront donc sans aucun doute beaucoup plus importantes qu'actuellement, entraînant un surcroît de travail

non négligeable pour le service «accueil» de la mairie. «Nous estimons que nous serons amenés à traiter les demandes des habitants de l'ensemble du canton, et peut-être aussi celles de personnes venant de Saint-Jorioz, Duingt, Talloires, pour qui Faverges sera sans doute plus accessible que d'autres mairies», explique Sylviane Rey, adjointe au maire chargée de l'administration générale.

La mairie encourage les demandeurs de passeport à fournir deux photographies d'identité<sup>(4)</sup>, prises au choix chez un photographe ou dans une cabine Photomaton. Si les photographies présentées ne sont pas conformes aux normes, les agents d'accueil pourront prendre une photographie numérique, mais à raison d'un timbre fiscal de 1 € supplémentaire.

Quoi qu'il en soit, les délais de livraison du nouveau passeport sont annoncés plus courts, de 10 à 15 jours. Quant aux tarifs, il en coûtera 88 € pour un adulte, 44 € pour un enfant de 15 à 18 ans et 19 € pour un enfant de moins de 15 ans (NB: Ces tarifs seront augmentés d'un euro si la prise de vue est effectuée par la mairie).

N.B. : le passeport devra être retiré par l'usager dans la mairie où ce dernier aura précédemment déposé sa demande.

- (1) Les empreintes digitales des enfants de moins de six ans ne seront pas recueillies.
- (2) Agence Nationale des Titres Sécurisés, sous la tutelle du ministère de l'Intérieur.
- (3) Il fallait, auparavant, effectuer la demande dans la commune où l'on était domicilié.
- (4) Un arrêté du ministère de l'Intérieur du 5 février 2009 fixe les caractéristiques des photographies d'identité, le format et la qualité de la photographie, le fond, le contraste et la luminosité, ainsi que les détails du portrait. La prise de vue doit remonter à moins de six mois et le portrait doit être ressemblant au jour du dépôt de la demande de titre (Journal officiel du 13 février 2009).
- Dotation annuelle accordée par l'Etat pour la station d'enregistrement : 5 000 €.
- Estimation des travaux : 4 260 €.









# LE RECENSEMENT

Les chiffres officiels du recensement de la population ont été publiés au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Voici donc une petite synthèse des données de l'INSEE concernant l'évolution démographique de la population, tant au niveau national, qu'au niveau local.

#### Données nationales

Au 1er janvier 2009, la population de la France métropolitaine et des départements d'Outre-Mer est estimée à 64,3 millions d'habitants. Avec 801 000 naissances, la France métropolitaine retrouve un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis 1981. La fécondité dépasse les deux enfants par femme en âge de procréer. Les naissances sont de plus en plus tardives : l'âge moyen à la maternité approche les 30 ans, soit deux années de plus qu'à la fin des années quatre-vingt. L'espérance de vie reste stable en 2008. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses : 5,6 millions de personnes de 75 ans et plus vivent en France, soit un tiers de plus qu'il y a dix ans.

#### Données régionales

La région Rhône-Alpes est la deuxième région métropolitaine par sa superficie et sa population. Les huit départements de la région regroupent 10 % de la population française.

Depuis le début des années soixante, la croissance démographique de la région est plus rapide que celle du pays. Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, **Rhône-Alpes compte 5,9 millions d'habitants**. La région exerce une forte attractivité sur les autres régions. Elle demeure l'une des plus jeunes.

#### Données départementales

La croissance démographique de la Haute-Savoie depuis 1990 est deux fois et demie supérieure à celle de la France métropolitaine. Le département est parmi les plus dynamiques de France. En 2006, le seuil de 700 000 habitants a été franchi pour atteindre 717 735 habitants. Le département reste attractif, avec des opportunités de développement, même si l'accession au logement et les déplacements sont encore autant de tensions à régler.

#### Et notre canton!

Voici donc les chiffres du 1<sup>er</sup> janvier 2009 relatifs à la population des 10 communes de notre canton :

FAVERGES	6776 hab
DOUSSARD	3344 hab
LATHUILLE	922 hab.
SAINT-FERRÉOL	861 hab.
MARLENS	807 hab.
SEYTHENEX	583 hab.
GIEZ	536 hab.
CONS-STE-COLOMBE	332 hab.
MONTMIN	293 hab.
CHEVALINE	216 hab.

#### CANTON FAVERGES 14 670 habitants

#### La population de Saint-Ferréol

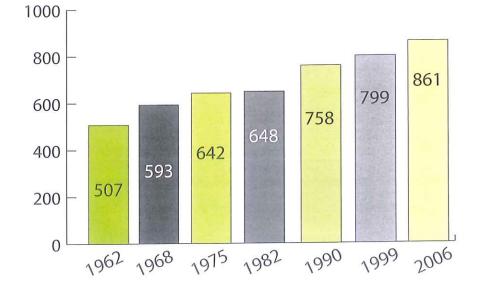
La population totale s'élève à **861 habitants**. Elle est composée de 51.5 % d'hommes et de 48.5% de femmes. Notre village est donc en 4º position en nombre d'habitants, derrière Faverges, Doussard et Lathuille.

Depuis 1999, la commune compte 48 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 16.5%.

80 % des habitants du village sont propriétaires de leur résidence principale, dont 81.5 % sont des maisons et 18.5 % des appartements.

Evolution de la population de St-Ferréol depuis 1962.





# Infos Divers



#### BIBLIOTHÈQUE

# La bibliothèque municipale est ouverte à tous et gratuite.

Des nouveautés viennent régulièrement gamir les étagères.

Vous y trouverez des livres empruntés à la bibliothèque départementale «Savoie-Biblio» mais également des livres que nous achetons régulièrement.

Alors pourquoi ne pas venir nous voir un lundi (en période scolaire) de 14h30 à 17h30, juste à droite de la salle des fêtes.

Les bénévoles

#### PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL

M. Pierre Losserand, Conseiller Général de la Haute-Savoie tiendra sa permanence dans les locaux du Pôle Médico Social à Faverges. Conseil général - 32 route d'Albertville - Quartiers des Tisserands

#### Le 1er et le 3e lundi du mois de 16h à 17h30 soit :

16 mars

6 avril 20 avril 4 mai 18 mai 8 juin (pas le 1<sup>er</sup> lundi) 15 juin

6 juillet 20 juillet

En août et en en dehors des jours mentionnés ci-dessus sur rendez-vous au 04 50 44 51 70 ou 06 09 92 08 52

#### CAMPING MUNICIPAL

Le camping de Saint-Ferréol peut accueillir des caravanes simple essieu de particuliers, qu'ils pourraient ensuite louer à des vacanciers durant la période estivale.

Les personnes qui seraient intéressées peuvent contacter la mairie au 04 50 44 56 36.

# & SANTI SARL

- Sanitaire
- Chauffage toutes énergies
- Agréé gaz et solaire
- Pompe à chaleur
- Chaudières bois granulés

198, chemin des Boucheroz 74210 FAVERGES Tél. 04 50 44 52 27 Fax 04 50 32 51 66

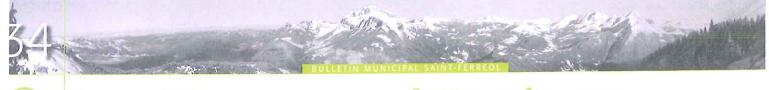
# SARL MPC

Mécanique de précision



179, allée des Edelweiss 74210 **SAINT-FERRÉOL Tél. 04 50 44 62 10** 

Fax 04 50 44 59 57 chevalier74@club-internet.fr



# 3

# LA ROSE ET L'ANCÊTRE

# La Rose

C'est dans notre petit village, de nos jours, quelque part dans la plaine.

Ces matins où la nymphe blanche recouvre d'un manteau d'hermine la terre gelée de vos ancêtres.

Ces aurores où le lever de soleil disparait sous la givrante caresse piquant les peaux de froid.

Je ne suis pas né ici...

Je ne suis pas né à Saint-Fé La roue voilée de mon destin N'a pas voulu, N'a pas voulu,

Je suis arrivé par hasard Sans bagages par le chemin En retard, En retard.

J'y ai vu le bonheur flâner Et la montagne se blanchir De plaisir, De plaisir,

J'ai décidé de m'arrêter Pour construire une éternité De bonheur, De bonheur,

J'ai bâti pour toi un royaume Dont le clocher est cathédral Et qui sonne, Et qui sonne,

Je vis pour toujours à Saint-Fé Le village de mes pensées A jamais, A jamais,

Je partirai un soir d'amour Et te quitterai le cœur lourd A rebours, A rebours,

Et dans mon lit d'éternité Un jour peut-être je renaitrai A Saint-Fé, A Saint-Fé. Une fleur a perlé, issue du verbe et des prés, une Rose aux épines de soie.

Je ne l'ai pas vue, ni son petit nez, ni ses petits pieds. Sans doute vous non plus.

Et pourtant, je la connais, d'avoir tant humé ces pétales de chair rose que l'ont voudrait croquer.

Le parfum du nouveau-né, celui qui écrit les lendemains dans des écrins de pureté.

Celui qui vous ramène à l'essentiel, aux effluves tendres et lointains de notre jeunesse.

Qu'en reste-t-il?

A peine une odeur, une sensation, la chaleur rassurante d'une maman qui chante.

Un éclair de mémoire...

Notre petite enfance, on nous l'a raconté, on nous a bâti notre mémoire par les anecdotes distillées devant le feu le soir.

Et pour Rose, demain, quel avenir?
Sera-t-elle avocate ou élue de bon rang?

Verra-t-elle l'autre siècle se poindre dans son éternité ?

Elle rira de ses quenottes de lait, puis sourira de ses yeux amusés et les éclats de rire emporteront ses illusions dans les immenses tourbillons de l'insouciance.

Je ne la connais toujours pas, mais déjà je l'aime, parce qu'un enfant ne sert qu'à être aimé.

Un enfant, c'est l'amour.

# L'Ancêtre

C'est aussi dans notre petit village, tout en haut.

Un hameau loin de tout où il faut des années pour y apprendre à vivre.

Un lieu où la parole ne sert à rien, où les yeux parlent de regards qui n'ont pas le temps de s'égarer en bavardage.

Un lieu où je me suis perdu une fois.
J'en suis reparti, sans bruit.
Cet endroit n'est pas pour l'étranger.
Il y est indécent.
J'ai baissé les yeux, heureux d'avoir vu.
Mais je n'ai rien volé, pas une image, et j'ai oublié, pour leur laisser leurs souvenirs.

Je ne la connais pas.

C'est l'Ancêtre.

Elle a vécu le siècle, les aiguilles de l'horloge se sont usées d'avoir trop tournés. Elle a tant vécu : cent fois plus que Rose.

Sa mémoire, on ne la raconte pas : elle est La Mémoire.

La mémoire du village, qu'elle garde au fond de ses prunelles, dont elle tient comme à celle de ses yeux.

Et pourtant, je l'imagine, toujours aussi belle. Belle comme une fin d'été, que les fruits ont rendu plus murs.

Belle comme une éternité, que les années n'ont fait qu'effleurer.

J'aime évoquer la douce caresse du vent sur ses joues à peine ridées.

Et pourtant, combien de tempêtes, combien de vents hurlants a-t-elle du essuyer ainsi que les larmes de son cœur déchiré?

Elle a vaincu le siècle, sans bruit et toujours avec un lendemain à vivre, à écrire.

La Rose et l'Ancêtre se sont rencontrés, pour la postérité.

Un ange est passé, le clocher a sonné.

St-Fé vit de jeunesse et rêve d'éternité

Jean-François JABAUDON



Z.A. de Saint-Ferréol - 74210 FAVERGES - Tél. 04 50 44 42 64 - Fax 04 50 32 59 42



Menuiserie Alu & PVC

99, rue des Vignes 73400 UGINE Tél. 04 79 37 27 34 Fax 04 79 89 03 88



Agencement de Cuisines & Salles de Bains

Z.A. - 74290 **ALEX** 

Tél. 04 50 02 85 35





LOCATION- VENTE - MATÉRIEL BTP

Siège :

U

G

E

R

Zone Industrielle - 73400 UGINE

04 79 37 22 65 - Fax 04 79 89 05 81

Agence :

1 020, av. des Thermes - 73600 SAUNS-LES-THERMES



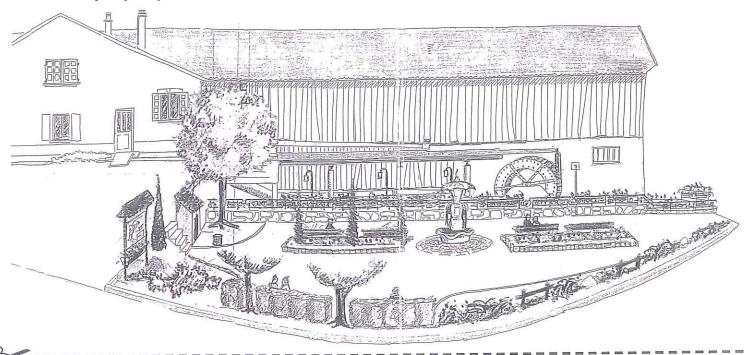
# Donze

### La maison Donzel située au centre du village va être remplacée par un espace ouvert à tous.

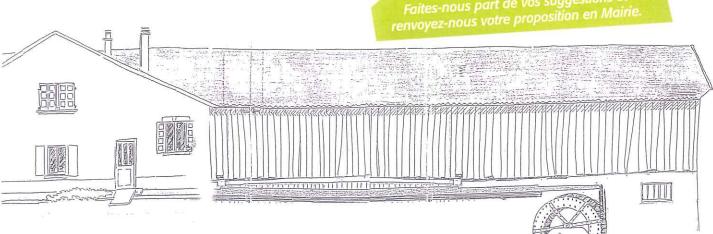
La commission travaux a travaillé sur plusieurs projets, mais nous souhaiterions vous mettre à contribution et connaître vos idées. Nous vous proposons de nous les déposer en mairie jusqu'à fin juillet 2009.

Une commission se réunira et retiendra le projet le plus cohérent et le plus adapté pour le plus grand nombre d'entre nous.

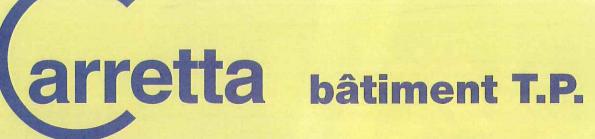
Voici un exemple, qu'en pensez-vous ? Donnez-nous votre avis. (voir aussi le croquis en couleur en dernière page)

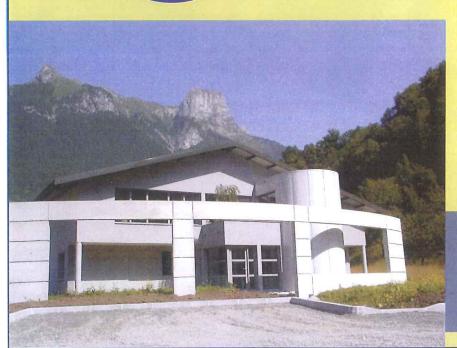


# A vos crayons: Faites-nous part de vos suggestions et









- Terrassement
- Travaux Publics
- V.R.D.
- Maçonnerie
- Gros Œuvre

Z.A. - Saint-Ferréol - BP 49 74210 **FAVERGES Tél. 04 50 44 56 54** Fax 04 50 44 68 06 info@carretta.biz

